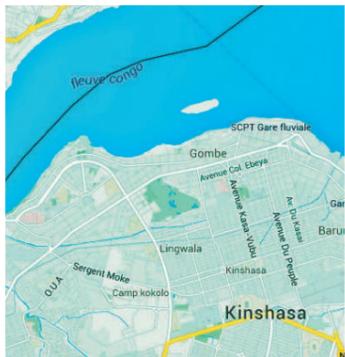


RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2524 - MERCREDI 3 FÉVRIER 2016

CPI

Jean Pierre Bemba sera fixé sur son sort le 21 mars



Après plusieurs reports et moult tergiversations, la chambre de première instance III de la CPI vient, enfin, de fixer au 21 mars prochain la date de l'audience publique au cours de laquelle sera rendu le verdict dans l'affaire « Le Procureur contre Jean-Pierre Bemba Gombo ». L'information a été livrée au public depuis la Haye le 2 février.

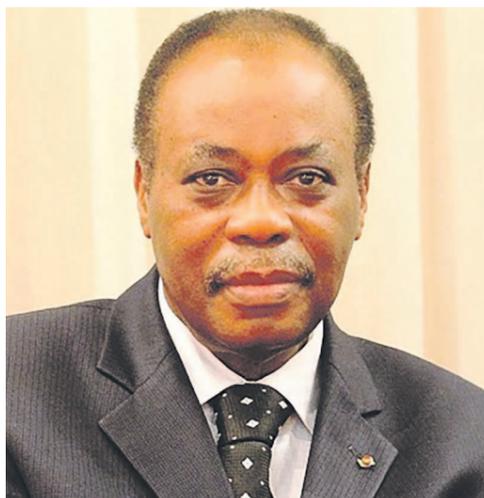
Le verdict sera lu en public et peut soit acquitter

soit condamner l'ancien vice-président de la RDC poursuivi pour des crimes prétendument commis par les troupes de son ancienne rébellion (MLC) en Centrafrique entre 2002 et 2003, renseignement des sources proche de la CPI. D'aucuns espèrent que la Cour tranchera en toute indépendance et objectivité pour que la justice soit effectivement rendue au nom de la seule vérité. **Page 13**

FACILITATION AU DIALOGUE

Pas d'avancées significatives

Alors qu'il milite pour la tenue du dialogue, sous une forme ou une autre, en essayant de convaincre un large éventail de la classe politique à y adhérer, l'émissaire de l'Union africaine est toujours en quête du meilleur discours persuasif censé faire bouger les lignes. La majeure partie de l'opposition refuse tout dialogue avec le pouvoir au sujet du calendrier électoral. Entre-temps, les réticences à participer à cet échange citoyen tendent à favoriser le statu quo et font perdre inutilement du temps. La moisson est maigre, au stade actuel, pour Edem Kodjo qui vient de mettre le cap sur Bruxelles où il entend rencontrer le leader de l'UDPS, l'une des figures de proue de l'opposition congolaise, qui continue d'entretenir le flou autour de sa participation. Edem Kodjo continue d'appeler la Dynamique de l'opposition et le G7, deux formations hostiles au dialogue, à revoir leur décision.



Page 12

Edem Kodjo

VIE DES PARTIS

Les femmes de l'ARC sensibilisées au dialogue national

Elles étaient nombreuses, Toutes les femmes des fédérations de l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC) se sont jointes à d'autres femmes de la société civile et des partis politiques afin de prendre part le 2 février à une matinée politique sur la tenue du dialogue national initié par le chef de l'État. « Femme de l'ARC face aux enjeux politiques du moment », c'est sur ce thème que les participantes ont été sensibilisées.

À travers cette journée spéciale, les femmes ont réfléchi sur leur sort, leur avenir, leurs stratégies de combat en vue de leur émergence parce que, comme l'a fait savoir la co-présidente de l'ARC, elles et leur progéniture sont les premières victimes de toutes les perturbations qui peuvent survenir dans un pays.

Page 12

MONUSCO

Le nouveau commandant prend ses marques



Derrick Mbuyiselo

La Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) a un nouveau commandant en la personne du général-major Derrick Mbuselo Mgwebi. Ce dernier qui remplace à ce poste le général Carlos dos Santos Cruz a officiellement pris ses fonctions lundi au cours d'une cérémonie organisée au quartier général de cette institution à Kinshasa.

De l'homme, l'on retiendra un parcours digne d'éloges marqué par une expérience militaire et internationale de plus de trente-cinq ans.

Il va sans dire que la traque des forces négatives en commençant par les rebelles ougandais des ADF sera l'une des priorités de son programme d'action dont l'objectif est de sécuriser les populations civiles en proie à l'insécurité perpétrée par des groupes armés tant nationaux qu'étrangers qui pullulent à l'est du pays.

Page 12

ÉDITORIAL

Réalisme

Les atrocités que nous voyons se produire sous nos yeux depuis des mois en Syrie, en Irak, en Afghanistan, au Mali, en Libye et autres lieux prouvent sans discussion possible que l'heure du réalisme a sonné dans la lutte contre les extrémismes de toute nature qui plongent dans le chaos des régions entières de la planète. Si la démocratie doit un jour s'imposer dans ces pays, ce ne sera certainement pas avant que les fanatiques qui tentent d'imposer leur loi par la force brute aient été désarmés, neutralisés, éliminés même.

Cette leçon de réalisme s'impose, bien sûr, en priorité aux puissances qui ont cru pouvoir ramener la paix en faisant tomber les régimes, certes peu respectueux de la liberté de leurs citoyens, mais qui du moins faisaient régner l'ordre sur leur territoire. Elle doit aussi être méditée par l'ensemble de la communauté internationale qui laissa abattre dans des conditions plus que discutables des dictateurs tels que Saddam Hussein ou Mouhamar Kadhafi sans prévoir les désordres sans fin que ce genre d'interventions engendrerait à coup sûr dans les régions concernées.

Alors que débutent à Genève, non sans mal d'ailleurs, les négociations qui pourraient permettre de ramener la paix en Syrie, ces précédents historiques doivent non seulement être pris en compte par les « Grands » qui s'y affrontent sans le dire à fleurets mouchetés, mais aussi et surtout par tous les pays que menace aujourd'hui la montée des extrémismes religieux ou la résurgence des conflits ethniques. L'Histoire des dernières décennies a en effet prouvé une nouvelle fois que seuls des régimes forts sont capables d'empêcher les dérives de toute nature que la nature humaine porte en elle naturellement.

Ce qui précède ne veut évidemment pas dire que la violation des droits humains est acceptable, mais seulement qu'avant d'intervenir lorsque la violence menace de déstabiliser un pays mieux vaut réfléchir à deux fois. Si tel avait été le cas dans les décennies précédentes, nous n'en serions pas là où nous sommes aujourd'hui au Levant et dans la partie nord de l'Afrique.

Les Dépêches de Brazzaville

THIERRY LEZIN MOUNGALLA

« La chaîne parlementaire sera sélectionnée dans le bouquet de base de la TNT gratuite »

Le ministre de la communication, a rassuré le 29 janvier le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba que la chaîne parlementaire sera sélectionnée, dès le démarrage de la Télévision numérique terrestre (TNT), dans le bouquet de base.

Cette chaîne qui a reçu la visite du ministre de la Communication est encore en gestation. Elle assurera dans sa phase finale, une couverture territoriale totale, grâce à la TNT. Pour l'heure, Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou et Oyo seront les premières villes à expérimenter

crédits et ressources nécessaires pour que la Chaîne parlementaire soit prête à entrer dans la TNT.

Du point de vue technique, cette chaîne dispose de deux émetteurs, de deux kilogrammes chacun qui couvrent Brazzaville et ses environs, ainsi qu'une partie de Kinshasa. Le

émissions liées à l'actualité parlementaire. 30% seront consacrés aux programmes d'accompagnement qui toucheront l'instruction civique. Enfin nous privilégierons plus les analyses sans oublier la communication gouvernementale. Les 20% restants serviront à produire des documentaires, des magazines », a fait savoir le directeur de cette Chaîne parlementaire, Mavoungou Ibeni.

Et Thierry Lezin Mougalla de



Le ministre Mougalla et le président de l'Assemblée nationale lors de la visite

cette nouvelle technologie. « Ces villes recevront des chaînes que ce soit le bouquet de base ou le bouquet avec abonnement. La TNT va démarrer effectivement, et la chaîne parlementaire sera sélectionnée dans le bouquet de base de la TNT gratuite. L'arrivée de la télévision numérique va automatiquement augmenter la couverture territoriale de toutes les chaînes, y compris celles qui émettent sur Brazzaville seulement », a déclaré Thierry Lezin Mougalla. Pour matérialiser ce projet, il entend porter les doléances émises par les responsables de cet organe de presse à qui de droit, afin que soit mobilisés les

ministre en charge des médias s'est dit impressionné du niveau technique notamment l'équipement et la connaissance technique du personnel. Dans la perspective de l'arrivée de la Télévision numérique terrestre, il affirme que « Ces outils vont améliorer notre télévisuel ».

A terme, cette chaîne proposera une gamme de programmes variée. Il s'agit entre autres, de « l'Echo des lois », « le Député du jour », « Les clés de la République ». « Nous envisageons 50% pour les programmes parlementaires (interpellation du gouvernement, descentes parlementaires, plénières, enquêtes parlementaires), y compris les

conclure : « Avec l'arrivée de la TNT, nous allons pouvoir développer toutes les productions locales. Et là, nous avons la quintessence de ces programmes qui ne sont pas seulement destinés aux hommes politiques. Les émissions qui dorés et déjà sont produites et diffusées, montrent que ce sera un puissant outil d'éducation civique pour nos compatriotes. Vous savez que dans la nouvelle République, le Parlement voit son rôle largement revalorisé. Donc il est nécessaire que cette institution dispose d'un média ».

Josiane Mambou Loukoul

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoul
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elyvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

XIA HUANG

«La Chine suit de très près l'évolution du processus électoral au Congo»

Trois mois après sa prise de fonctions, l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang a effectué, le 2 février, une visite des locaux des Dépêches de Brazzaville et la Galerie Congo. Dans une interview exclusive accordée au terme de cette visite, le diplomate chinois a évoqué la bonne santé des relations entre les deux pays, avant de livrer son point de vue sur l'évolution de la situation politique au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville : Excellence, vous venez de visiter notre agence de presse et la Galerie Congo, quelles sont vos impressions ?

Xia Huang : Les Dépêches de Brazzaville sont comme un titre de référence pour suivre l'actualité, surtout à l'approche de l'échéance électorale très importante qui pointe à l'horizon. C'est un quotidien qui est beaucoup lu et sera toujours lu par tous les observateurs, avec une attention particulière. Sous la direction de Monsieur Jean Paul Pigasse, un grand effort a été déployé sur le plan culturel, et c'est une œuvre à encourager vivement.

Entre l'ambassade de Chine et Les Dépêches de Brazzaville, il existe un mécanisme d'échange et de collaboration très fort. Il est de mon devoir de faire avancer les choses et de voir comment renforcer nos liens d'échange et de collaboration. Je vous encourage vivement dans votre travail important



L'ambassadeur de Chine, Xia Huang en compagnie du Directeur des rédactions, Emile Gankama

d'informer et d'éduquer les lecteurs.

LDB : Que dites-vous des re-

lations entre le Congo et la Chine ?

Xia Huang : les deux pays entretiennent depuis longtemps

d'excellentes relations de coopération qui sont aujourd'hui au beau fixe. Ces relations qui s'inscrivent dans le cadre de la solidarité sud-sud, ne cessent

et nous sommes prêts à accompagner nos amis Congolais dans leur aventure pour traduire en action concrète leur rêve d'émergence.

LDB : Comment la Chine entend-elle contribuer dans le processus électoral au Congo ?

Xia Huang : la Chine suit de très près l'évolution du processus politique au Congo. Notre propre expérience nous dit que la stabilité est la condition sine qua non pour assurer le développement d'un pays. Pour développer un pays, il faut réformer. Sans la stabilité on ne peut faire ni la réforme, ni le développement.

Le Congo se prépare à une échéance politique très importante. Tous les pays amis animés de bonne volonté doivent l'accompagner pour la réussite de cette échéance politique très importante. Il s'agit d'une affaire interne des Congolaises et Congolais. Notre travail consiste à accompagner et à appuyer. L'ingérence n'est pas une bonne solution.

Propos recueillis par Nestor N'Gampoula et Yvette Reine Nzaba

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le MJP appelle les jeunes à se faire enrôler

Dans le souci d'aider les jeunes à accomplir leur droit civique, le Mouvement des jeunes patriotes (MJP) que préside Gilles Latran Ngabangui, a clôturé, le 2 février à Brazzaville, l'opération « Un jeune, une carte d'identité ».

Lancée depuis le 16 janvier dernier, cette opération a facilité au total 125 jeunes dans l'obtention de la carte nationale d'identité, afin d'exercer délibérément leur droit civique le 20 mars prochain. Ces jeunes ont été répartis en six vagues d'une vingtaine de personnes chacune. Au départ cette association s'était fixé l'objectif de faire

enregistrer les jeunes sur les listes électorales. Elle a malheureusement constaté que la plupart d'entre ces jeunes ne disposaient pas de carte nationale d'identité. « Nous avons constaté que plusieurs jeunes n'avaient pas les pièces d'identité. Donc il était primordial pour nous de lancer une autre opération, celle de les aider à en procurer. Nous espérons qu'ils auront leur carte afin qu'ils aillent voter parce qu'ils veulent remplir leur droit civique », a déclaré Gilles Latran Ngabangui.

Le délai maximum pour l'ob-

tention de cette pièce est de six jours. « Les autorités savent qu'il y a une échéance qui s'annonce donc, ils essaient de donner les cartes d'identité à la jeunesse pour exercer leur droit civique. J'appelle la jeunesse congolaise, notamment ceux qui n'ont pas encore leur pièce d'identité de se rapprocher des instances compétentes. À ceux qui ne se sont pas encore inscrits de se faire inscrire, car la clôture interviendra le 25 février », a conclu le président du MJP.

Josiane Mambou Loukoula

Le CDPAT exhorte Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature

«Le Congo a besoin d'un homme de compromis, de paix, de stabilité, de progrès social et connaisseur des dossiers internationaux». C'est sur ces mots que le président-coordonnateur de la plate-forme Le Congo d'abord, le peuple avant tout (CDPAT), John William Bongho, a invité mardi le président sortant à faire acte de candidature.

tout, n'est pas seulement un slogan mais une vision, a ajouté William Bongho, affirmant avoir étudié toutes les personnalités politiques actives au Congo avant de prendre position. Il ressort de cette étude que seul « Denis Sassou N'Guesso incarne la Nation par sa vision et sa volonté de progrès social dont le pilier fondamental demeure la paix sans laquelle le vivre



La presse locale, lors d'un petit-déjeuner

A en croire un manifeste publié par le leader du CDPAT, face à des difficultés sécuritaires et économiques auxquelles est confronté le Congo à l'instar du reste du monde, « il faut un homme politique aguerrri à la gestion des affaires de l'Etat et à la politique étrangère ». « En analysant l'ensemble de l'échiquier politique national, une seule personnalité politique de haut calibre est en adéquation avec ce profil : Denis Sassou N'Guesso », a précisé le manifeste rendu public au cours d'un petit-déjeuner de presse le 2 février à Brazzaville.

Le Congo d'abord, le peuple avant

ensemble n'est que chimère. Homme d'Etat, il est toujours disposé à dialoguer avec tout le monde sans intérêts propres et sans ressentiment personnel... », souligne le manifeste.

Rappelons que le dépôt des candidatures en vue de la présidentielle du 20 mars, est ouvert du 5 au 20 février 2016. En dépit des multiples appels en faveur de sa candidature, le chef de l'Etat sortant ne s'est pas encore décidé. « Nous espérons que le président saura répondre à notre appel », a conclu le coordonnateur William Bongho.

Fiacre Kombo

Un engouement remarquable à Brazzaville

Au terme de la ronde qu'il a effectuée le 02 février dans les neuf arrondissements de Brazzaville, le préfet de la ville, Pierre Cébert Ibocko-Onanghat, s'est dit satisfait de la manière dont se déroule l'enrôlement des électeurs sur les listes électorales en dépit de quelques difficultés liées à l'insuffisance des bureaux de travail à certains endroits.

« Nous sommes venus apprécier la manière dont l'opération se déroule et rendre compte à qui de droit notamment le ministre de l'Intérieur. Nous sortons de cette ronde avec un sentiment de satisfaction », a-t-il dit.

Pierre Cébert Ibocko-Onanghat a, à cet effet, invité tous les agents désignés pour cette opération, de la faire en toute responsabilité car, a-t-il ajouté, « la bonne

tenue de l'élection présidentielle prochaine tire sa fiabilité de ces listes. Nous sommes obnubilés par l'envie de mettre la République à l'abri de quelques soubresauts, lesquels pourraient découler du processus électoral si d'aventure il venait à être mal enclenché », a-t-il renchéri.

Quant au taux d'enrôlement, celui-ci varie entre cinq cents à mille personnes par jour de Makélékélé à Djiri en passant par Ouenzé, Poto-Poto, Talangai et autres. Dans la plupart des arrondissements visités, les responsables chargés de cette opération ont présenté au préfet les conditions quelque peu difficiles dans lesquelles ils travaillent, notamment le manque de structures adéquates.

Jean Jacques Koubemba

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

N° SC 01-02-2016/IDAH 5302 - CG

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE DEVELOPPEMENT DE MODULES DE FORMATION SUR LES COMPETENCES DE VIE COURANTE (CVC) ESSENTIELLES A LA VIE PERSONNELLE, SOCIOPROFESSIONNELLE ET A L'EMPLOYABILITE ET ELABORATION D'UN CADRE D'ENVIRONNEMENT ADAPTE POUR LES FILLES**I - CONTEXTE**

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du recrutement d'un consultant individuel pour le développement de modules de formation sur les compétences de vie courante essentielles à la vie personnelle, socioprofessionnelle et à l'employabilité et élaboration d'un cadre d'environnement adapté pour les filles

II - OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1-Objectifs général Le consultant appuiera les membres de l'Equipe Nationale et de l'Equipe Technique chargées de développer les modules de formation ainsi que les supports didactiques sur les compétences de vie courante pour les jeunes bénéficiaires de formation, en vue d'une meilleure prise en main de leur vie, de leur choix professionnel et de leur employabilité.

2.2-Objectifs spécifiques

Appuyer l'Equipe Nationale dans l'élaboration des stratégies/modules/contenus global du programme de CVC

Appuyer l'Equipe Nationale dans l'élaboration des modules de formation

Appuyer l'Equipe Nationale dans

l'élaboration des modules de formation des apprenants
Appuyer l'Equipe Technique dans l'élaboration des prototypes des outils pédagogiques destinés aux apprenants
Faciliter l'atelier de validation des modules de formation
Appuyer l'Equipe Nationale dans la préparation des formations des prestataires

III - PROFIL DU CONSULTANT

Etre détenteur d'un diplôme de troisième cycle : Master ou DEA (Bac + 5) dans les domaines suivants : sciences sociales ; Sciences de l'Education ou équivalent
Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en élaboration et mise en œuvre de programmes de développement des compétences de vie courante visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et/ou l'éducation civique, la santé publique, ou équivalent
Expérience dans la rédaction de modules de formation
Expérience de terrain sur la formation de formateur

• Lire, écrire et parler couramment le français.
« La connaissance de l'anglais serait un plus.

IV - INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le consultant intéressé peut obtenir des

informations supplémentaires et les Termes de références complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 8 heures 00 à 16 heures 00, heures locales.

V - CRITERES DE SELECTION :

Formation / Education : 30 points ;
Expérience en élaboration et mise en œuvre de programmes des compétences de vie courante visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et/ou l'éducation civique, la santé publique, ou équivalent : 30 points ;
Connaissances des langues (français, anglais) : 10 points ;
Expérience dans la rédaction de modules de formation : 15 points ;
Expérience de terrain sur la formation de formateur : 15 points
Total : 100 points.

Seul le candidat classé premier sur la liste ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 sera appelée à la négociation du contrat.

VI - DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront :

Une lettre de motivation pour le poste ;
Un Curriculum Vitae détaillé ;
Des copies de Diplômes, Certificats, Attestations ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

VII - DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard le 17 février 2016, à 10 heures, sous plis fermé, à l'adresse suivante, avec mention «AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° SC 01-02-2016/IDAH 5302 - CG pour le recrutement d'un consultant individuel pour le développement de modules de formation sur les compétences de vie courante essentielles à la vie personnelle, socioprofessionnelle et à l'employabilité et élaboration d'un cadre d'environnement adapté pour les filles ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située : 177, rue SOWETO - quartier ex télévision

Tel : - Tel: 05355 33 27 | 06609 95 00 / 06667 22 29 / 06 620 34 37 - Email congo.pdce(o)yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
REPUBLIQUE DU CONGO Unité *Travail* Progrès
CABINET
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE
UNITE DE GESTION DU PROJET «8.0. C.É.A. T.VIETFOE/CAB/PDCE/UGP/SPM
Brazzaville, le 03/02/2016
REPORT DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES CONFORMEMENT A L'ALINEA 24.2 DES INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°AONF01/17-11-2015/IDA53020 -CG**

« Pour la fourniture des tenues de travail, chaussures de sécurité, petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante 1.3 »

1— Référence et date de publication :
Semaine Africaine n° 3560 du vendredi 15 janvier 2015 ;

2- Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (TDCE) ;

3- Autres renseignements :

Dans le cadre de l'Appel d'Offres cité ci-dessus et conformément aux stipulations des clauses 7 du dossier d'appel d'offres y afférent, certains candidats nous ont demandé des précisions sur la date réelle de dépôt des offres.

En réponse, les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du PDCE - Tél : 05 355 33 27 | 06 609 95 00 / 06 667 22 29 / 06 620 34 37 Email : congo.pdce@vahoo.fr et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que la date de dépôt et d'ouverture des offres prévue le 10 février 2016 à 10 heures dans la salle de réunion du PDCE.

Le Coordonnateur du PDCE

Téléphore KIMPOLO

SOLIDARITÉ**L'ASSOCIATION INTERNATIONAL, LANGUAGES TEACHERS GROUP FAIT DON DE BACS À ORDURE À L'ÉCOLE CETM 12 AOUT**

Lutter contre l'insalubrité en milieu scolaire, afin de permettre aux enfants de travailler dans des conditions requises, fait partie des activités inscrites dans le cahier des charges de l'association International Languages Teachers Group (ILTG). Le 27 janvier dernier, cette association, connue dans le renforcement des capacités, a posé un acte probant en remettant des bacs à ordures à la direction de l'école CETM 12 août, situé dans le premier arrondissement Lumumba. La remise de ces bacs à ordures a été faite par Bénarez Moussayandi, coordonnateur de l'ILTG, en présence de Baby Catherine, directrice de ladite école.

FRANCE

Enregistrement de l'émission « Invité du dimanche » sur l'élection présidentielle au Congo vue depuis Paris

Conviés à Sarcelles Saint-Brice le 31 janvier dernier, à assister à l'enregistrement de la prochaine émission « Invité du dimanche » de Christian Martial Poos, « Les Dépêches de Brazzaville » transcrivent les extraits des avis de quatre membres de la diaspora.



Christian Martial Poos (2e à gauche)

Durant l'enregistrement de l'émission à diffuser dimanche 7 février sur Télécongo, Christian-Martial Poos, journaliste-présentateur de l'émission dominicale, a demandé à Gabriel Dion, Ludovic Kololo, tous deux membres du bureau politique du PCT, à Jean Jacques Pambou et Casimir Bathia, de la société civile, « quelle grille de lecture effectuez-vous à partir du prisme parisien ? ». Un air de pré-campagne gagne les états-majors des représentations des partis congolais à Paris. Pour Gabriel Dion, président du PCT Fédération France-Europe, le temps est à la recherche de la visibilité de son parti et à l'accompagnement indéfectible de son candidat, même s'il ne s'est pas encore déclaré, Denis Sassou N'Guesso. En appui, une plateforme de la majorité présidentielle a été mise en place. Celle-ci permettra « de couronner nos

efforts consentis pour la visibilité du PCT et d'accompagner la candidature, que nous appelons de nos vœux : celle de Denis Sassou N'Guesso, la seule idéale, pas seulement pour le PCT, pas non plus pour la majorité présidentielle, mais pour tout le Congo ».

C'est le même choix pour Ludovic Kololo qui s'est réjoui de vivre l'entrée du Congo dans la Nouvelle République. « Pour mieux comprendre le Congo d'aujourd'hui, il faudrait remonter vers ses différentes phases de mutation depuis 1997. D'étapes en étapes, nous sommes passés de la consolidation de la paix jusqu'à aboutir à un maillage de tout le Congo par des infrastructures modernes grâce au programme de la municipalisation accélérée. Désormais, s'opère sous nos yeux, la mutation importante du pays

dans sa phase connexe qui tend vers l'émergence. Nous respectons ce processus. Et, pour nous au PCT, Denis Sassou N'Guesso, est le seul candidat qui possède les atouts pour mener à bien ce projet ».

« Les joutes verbales de la diaspora sur les réseaux sociaux ne proviennent que des personnes désireuses de reproduire des schémas des copier-coller de leurs pays d'accueil », estime, Jean Jacques Pambou, militant politique, toujours sur le pont pour défendre la politique de Denis Sassou N'Guesso. Il le soutiendra car, explique-t-il, « c'est le candidat naturel qui constitue la passerelle vers l'avenir et le détenteur de la capacité à mener le Congo vers l'émergence. Voter Denis Sassou N'Guesso le 20 mars, c'est voter utile pour l'homme de la situation capable d'accomplir la mission en digne chef d'Etat. Chers compatriotes, allez voter massivement le 20 mars ! », scandait-il.

Du côté du panel de la société civile, Christian-Martial Poos a posé la question à Casimir Bathia, président de l'association France-Mayanama, actif dans le domaine de la santé par des synergies établies entre son association et celle des Chirurgiens Solidaires en faveur des populations congolaises. « Nous, Congolais de l'étranger, devons soutenir les vastes chantiers de construction des hôpitaux entrepris par le gouvernement. L'heure n'est plus à la critique mais à l'action », a incité le président de France-Mayanama qui avait conduit, en 2015, des missions conjointes à Oyo, Loutété, Madingou, Nkayi et Mayanama.

Antoine Daniel Kongo

VIE DES PARTIS

Euloge Landry Kolélas entend redynamiser le MCDDI

Après la vague de dissensions au sein du parti, le président du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a appelé, le 1^{er} février à l'occasion de la cérémonie d'échanges de vœux, les membres de ce parti « égarés » à revenir au bercail.

« Au cours de l'année 2015 notre parti a été secoué mais, cela ne nous a pas empêché de concentrer nos nombreux efforts vers la relance du parti. Je profite de cette occasion pour lancer un vibrant appel à nos sœurs et frères qui se sont égarés, car le MCDDI est notre maison à tous », a déclaré Euloge Landry Kolélas, avant de réaffirmer son soutien à la candidature de Denis Sassou N'Guesso pour dit-il, contribuer à la consolidation de la paix et de l'unité nationale gage du développement et du progrès social.

Et le secrétaire à l'organisation et à la mobilisation Philibert Malonga d'affirmer : « Vous avez pris l'option de sauver le parti d'une entreprise politiquement hasardeuse, suicidaire, susceptible de mettre en péril la paix chèrement acquise, la stabilité du pays et le fondement de la concorde nationale. En dépit de tout cela, nous n'avons pas cédé à l'intimidation politique, aux menaces de toute sorte, aux intrigues, à la calomnie parce que vous avez jugé qu'il était impérieux pour nous d'appliquer la décision du dernier congrès national, celle du maintien de l'alliance MCDDI-PCT socle de l'unité nationale ».

Cependant les priorités du parti demeurent : la consolidation de la paix, la préservation de la stabilité du pays, ainsi que l'unité nationale en s'appuyant sur l'alliance MCDDI-PCT. Ce parti de la majorité présidentielle entend se redynamiser en 2016; renforcer l'alliance MCDDI-PCT; conscientiser les militants sur les valeurs républicaines afin de renforcer la démocratie; mener une réflexion sur de nouveaux accords avec les autres partis alliés pour assurer la bonne marche de la nouvelle République; assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des secrétariats nationaux et autres instances du parti; et mobiliser massivement autour de son candidat à l'élection présidentielle.

En quatre mois d'exercice à la tête du parti, Euloge Landry Kolélas a déclaré que beaucoup reste à faire, en dépit de certaines réalisations telles que : l'implication du parti dans la campagne référendaire d'octobre dernier, l'acquisition et l'équipement d'un siège départemental à Pointe-Noire, la tenue de la première session extraordinaire du comité national, la mise en place des instances intermédiaires et de base du parti dans les différents départements et la participation du MCDDI au dialogue de Sibiti.

Josiane Mambou Loukoula

AFFAIRES FONCIÈRES 2016

Interdiction de construire sur les versants de montagnes et de collines

Le ministre, Pierre Mabiala, en charge des Affaires foncières et du domaine public, a décidé, le 30 janvier à Brazzaville, au cours de la cérémonie d'échange de vœux avec ses collaborateurs, que les versants de montagne et de colline ainsi que les terrains à hauts risques ne servent plus à la construction des maisons d'habitation.

« L'idéal pour le gouvernement est de promouvoir la culture de l'aménagement préalable des espaces de terre avant toute occupation humaine et, partant, de créer des marchés fonciers favorisant la mise à disposition des terrains viabilisés ou prêts à l'emploi », a indiqué le ministre Pierre Mabiala.

Toutefois, la ville de Brazzaville est entourée de collines et de montagnes où naissent les quartiers périphériques non lotis par l'Etat. Elle est, de surcroît, bâtie sur un terrain sablonneux.

Néanmoins, le ministère des Affaires foncières et du domaine public va se déployer pour aider les populations à avoir accès à une terre habitable et poursuivre la constitution des réserves foncières de l'Etat.

« Le gouvernement va mettre en place un observatoire du foncier

pour améliorer les conditions d'accès à la terre et créer des métiers qualifiants de la terre pour diversifier notre économie. Ce faisant, il va contribuer à l'amélioration du climat des affaires pour favoriser l'investissement public et privé », a commenté le ministre Pierre Mabiala.

L'interdiction stricte de ne plus occuper les versants et les terrains à risques, figure parmi les treize points saillants de la feuille de route de la politique ministérielle en 2016. Au cours de la même année, la sécurisation de la propriété foncière et la mise en pratique du droit de préemption de l'Etat figure aussi en bonne place dans l'agenda de ce département ministériel.

Pour aboutir à ce processus interactif, participatif et inclusif de sa politique, le ministère des Affaires foncières et du domaine public va mettre en œuvre l'ingénierie fon-



Le ministre Pierre Mabiala saluant un collaborateur (adiac)

cière, constituer un fichier national des détenteurs de droits fonciers coutumiers et mobiliers des ressources financières nécessaires aux activités liées à l'aménagement foncier. « Cette politique permettra donc au gouvernement d'instaurer un guichet unique foncier, disposant d'un système informatique centralisé afin de

prévenir les surcharges foncières et les superpositions des titres de propriété. Il va réserver aux seules personnes justifiant de la nationalité congolaise l'acquisition d'un titre de propriétaires de terres du domaine rural, ce pour protéger les terres congolaises contre l'accaparement et la spéculation », a déclaré le ministre Pierre Mabiala.

l'ation foncière », a rassuré le ministre Pierre Mabiala. Le ministère compte mobiliser l'administration publique, le secteur privé, la société civile ainsi que les partenaires au développement pour régler l'acquisition et l'occupation des terres des domaines rural et urbain. Il va également s'en charger d'établir le cadastre national et l'assiette fiscale foncière pour ainsi reconstituer les biens immobiliers du domaine de l'Etat qui actuellement sont, selon le ministre Pierre Mabiala, « spoliés ».

Enfin, le ministère des Affaires foncières et du domaine public tient à actualiser le réseau géodésique national et amplifier le contrôle des travaux cadastraux topographiques ainsi que photogrammétriques.

« Mailler l'ensemble du territoire en repères géodésiques de grande précision et en repère de nivellement général consistant à implanter et sécuriser toutes les infrastructures de base qui se réalisent avec ampleur dans notre pays », a interprété le ministre Pierre Mabiala.

Fortuné Ibara

CHU DE BRAZZAVILLE

Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi installée officiellement dans ses nouvelles fonctions

Nommée en conseil des ministres le 28 janvier dernier, la nouvelle directrice générale du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, a été installée dans ses fonctions le 2 février par le directeur du cabinet du ministre de la Santé et de la population, Jean Philippe Ngakosso.

Le CHU de Brazzaville est désormais dirigé par Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi qui succède à Bernard Ovoulaka qui a passé trois ans à la tête de l'unique hôpital général du Congo à l'heure actuelle. Directrice des ressources humaines au ministère de l'Économie, des Finances, du budget et du portefeuille-public jusqu'à sa nomination, Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi que certains collaborateurs surnomment « Dame de fer », hérite d'une maison dont les maux sont connus. Il s'agit, entre autres, de l'accueil des patients, des urgences, de l'hygiène extérieure

et intérieure, du médicament et de l'oxygène.

« Le CHU a besoin d'un nouveau souffle et le président de la République sait compter sur vous. Je vous souhaite plein succès et bon travail, les hommes sont là, donc c'est à vous, avec votre grande expérience que nous connaissons, de les tenir et de bien manoeuvrer cette maison », a indiqué en substance Jean Philippe Ngakosso, souhaitant bon vent au directeur général sortant, Bernard Ovoulaka, qui a posé, selon lui, sa pierre à l'édifice. Prenant ses nouvelles fonctions après la cérémonie de passation de consignes avec son prédécesseur, Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi a remercié le chef de l'État qui a participé, à travers sa nomination, à la promotion du genre. Connaissant les priorités, elle s'est engagée à tout mettre en œuvre pour redorer l'image du CHU. « Nous devons tout faire pour que le CHU soit un véritable établissement hospitalier, je compte sur les

travailleurs que j'ai trouvés sur place, il faut que chacun joue son rôle. Je dois relever le challenge de l'accueil des patients, je ne dis pas que tout est à recommencer, mon prédécesseur Bernard Ovoulaka a fait aussi un grand travail que nous devons continuer avec l'aide de tous les travailleurs », a-t-elle déclaré.

Elle entend, par ailleurs, débarrasser le CHU de tous les maux qui sont : les maltraitances, les mauvais comportements, les injures. « Tout le monde passe par le CHU pour se procurer des soins, c'est notre maison. Elle doit être habitée par des hommes sains, les hommes d'esprit parce que l'esprit guide le corps, il commande ce que nous devons faire. J'en appelle à la conscience des personnels, à leur disponibilité, il faut être fier d'appartenir à la maison CHU », a-t-elle conclu, insistant sur l'abnégation au travail et la volonté de bien faire.

Parfait Wilfried Douniama

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE DE LA BOUENZA

La ville de Madingou bientôt alimentée en eau potable

Dans le cadre de la mise en œuvre de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza, le gouvernement entend réaliser les travaux visant à alimenter en eau potable, la ville de Madingou, chef-lieu dudit département.

La coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation au ministère des Grands travaux, Jacqueline Lydia Mikolo, a ouvert les plis relatifs à ce projet, le 2 février à Brazzaville. Les travaux à exécuter consistent notamment à construire un bassin de régulation d'une capacité de 200 m³, poser une conduite de refoulement en PET HD de 500 d'une longueur de 120m, alimentant le bassin de régulation. Une station de traitement des eaux d'une capacité de 300ml/s alimentée à partir du bassin de régulation sera également construite et équipée.

Plusieurs sociétés ont soumissionné à ce marché; parmi lesquelles: ZTC, CGGC, Da Cheng, STDC et CGC. Les montants des offres proposées oscillent entre 4 et 6 milliards de FCFA, pour une durée d'exécution allant de six à seize mois. Pour la coordonnatrice des marchés publics, ce projet va lever davantage les contingences sociales qui à ce jour s'imposent au quotidien des habitants de cette ville. « L'approvisionnement régulier en eau potable, participera incontestablement à améliorer la qualité de vie ainsi que celle des services à offrir aux populations », a-conclu Jacqueline Lydia Mikolo.

Rappelons que c'est le département de la Bouenza qui accueillera, le 15 août prochain, la fête de l'indépendance du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

VIE ASSOCIATIVE

Les ressortissants de Makoua dorénavant réunis autour de « Akwa Lefurina »

C'est au palais des Congrès de Brazzaville que les ressortissants du district de Makoua réunis au sein de l'association Akwa Lefurina avec pour président d'honneur, le ministre d'État Firmin Ayessa, ont fait leur sortie officielle sanctionnée par la lecture d'une motion de soutien à la candidature du président Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars 2016.

Association de solidarité et d'entraide, Akwa Lefurina, tient à suivre l'exemple des aînés ayant travaillé à Brazzaville dans les administrations tant publiques que privées, dans les années 70, au sortir des indépendances. Ces aînés ont réellement manifesté, selon l'expression empruntée au sociologue Emile Durkheim, la solidarité mécanique, fondée sur la parenté au sens large du terme. « Ils étaient des hommes et des femmes fiers, fiers de leur origine et d'eux-mêmes ; des cadres compétents, des patriotes convaincus. Leur crédo en tant qu'administrateurs était : Intégrité et honnêteté », a déclaré le président de l'association, le ministre Henri Okemba.

C'est conscient de cet extraordinaire héritage et du gap qui s'est creusé ces dernières années, qu'ensemble, les ressortissants du district de Makoua ont décidé de se tenir par la main et de relever le défi. L'association Akwa Lefurina a le mérite, comme son nom l'indique, de rassembler et surtout d'unir les filles et fils ressortissants du district de Makoua, et tous les Congolais et étrangers ayant un lien avec la localité de Makoua.

Akwa Lefurina s'assigne les objectifs ci-après : contribuer au développement du district



Photo de famille des membres du bureau de l'association Akwa Lefurina

de Makoua par l'incitation à la création des unités de production ; soutenir les activités culturelles, sportives et religieuses ; sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel Akwa ; soutenir la scolarité et l'éducation des jeunes ; apporter une assistance multiforme aux membres en cas d'événements heureux et malheureux.

Dans son allocution, Henri Okemba, s'est appesanti sur deux points : le premier a concerné la solidarité qui s'avère indispensable, et le second le développement de Makoua par la création

et la promotion des activités économiques. Car, situé sur l'Équateur, ce district possède de nombreux atouts naturels et offre plusieurs possibilités de développement des affaires dans tous les secteurs d'activités économiques et socioculturelles.

Makoua a bénéficié des effets de la municipalisation accélérée

Au carrefour des routes allant à Ouessou et à Etoumbi, Makoua a bénéficié des bienfaits des municipalisations accélérées de la Cuvette, de la cuvette ouest et de la

Sangha ; ce qui a permis le bitumage de la route Owando-Makoua, Makoua-Etoumbi et Makoua-Ouessou. Il y en a

ne sera pas remise en cause. C'est pourquoi, conscients des réalisations importantes du gouvernement dans leur

eu bien d'autres qui se sont greffés tels : l'électrification de la ville, l'adduction d'eau potable, le bitumage de plusieurs avenues, l'assainissement, le traitement des érosions et la construction de plusieurs édifices publics, etc.

Rendant un hommage déférent au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, les notables de Makoua se sont ouvertement exprimés. Ce qui soutient une grande partie de la cosmogonie Makoua étant le respect et la fidélité de la parole donnée par les Kani. Aujourd'hui comme hier, a précisé Henri Okemba, elle

district et des projets à venir, les adhérents de Akwa Lefurina soutiennent la candidature du président Denis Sassou N'Guesso à la prochaine élection présidentielle du 20 mars 2016.

Prenant la parole, le ministre d'État Firmin Ayessa, en sa qualité de président d'honneur de cette association, a félicité les ressortissants de Makoua pour cette initiative qui vise à les consolider. Il a souscrit également à la motion de soutien à la candidature du président Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle.

Bru no Okokana

VIE ASSOCIATIVE

Le CJO officialise son action sociale au profit de la jeunesse

Le Cercle de Jérémie Okemba (CJO), une association en majorité jeune, a fait le 30 janvier à Brazzaville, sa sortie officielle en liant son action à la lutte contre les antivaleurs.

L'objectif affiché par ce cercle de réflexion consiste à mettre un accent particulier sur le rayonnement constructif pour assurer l'épanouissement de la jeunesse. Egalement, ledit cercle se chargera de réfléchir aux questions juvéniles et proposer aux décideurs les probables solutions. Il se fait aussi pour mission de promouvoir la femme dans la société ; de faire entendre les vertus en milieu jeunes et de lutter contre les antivaleurs.

Pour se démarquer des associations informelles, le Cercle de Jérémie Okemba (CJO) s'est rapidement affilié au Conseil national de la jeunesse (Cnjc), une institution reconnue par l'autorité publique et qui fédère les associations de jeunes.

Ainsi donc le président du Cnjc, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, s'est réjoui de l'initiative, et indique : « *Nous constatons que les associations juvéniles sont florissantes. Car les jeunes ont le souci de participer à la prise de décision* ». Le bureau exécutif du CJO, qui est composé de onze membres dont trois filles ayant de lourdes tâches, mérite le soutien des expérimentés de la vie associative. C'est ainsi que la marraine du CJO, Béatrice Malongo, a décliné cette réflexion en ces termes : « *Vous êtes des jeunes. Ayez en priorité les valeurs qui incarnent la dynamique d'un pays et l'organe consultatif constitutionnalisés est bien là pour vous orienter. Fédérez toutes vos réflexions afin qu'on vous accompagne et qu'on fasse entendre votre voix* ».

Le Cercle de Jérémie Okemba, né le 7 mars 2015, est une association à caractère apolitique. En peu de mots, le secrétaire général du CJO, Aggée Dont'son, a confirmé qu'œuvrer pour l'amour, mère des vertus, est leur principal défi à relever.

Le CJO est très attaché au concept d'amour. Ainsi donc, il a pour devise : « *l'amour à la hauteur de tous* ». Sur le prospectus diffusé à la faveur de cette cérémonie officielle, il est indiqué que « *l'amour à la hauteur de tous est symbole de modestie, de sacrifice, de cohésion et surtout de partage ; l'amour au-delà de toutes les devises est la chose la mieux partagée au monde ...* ».

Fortuné Ibara

DROITS HUMAINS

L'ODDHC condamne les actes de viol et d'inceste

Selon, une enquête menée par l'Organisation pour le développement et les droits humains au Congo (ODDHC) dans les départements de Brazzaville, du Niari, la Bouenza et la Lékoumou, il ressort qu'au terme de celle-ci, des contraintes d'ordre sociologique empêchent les victimes de dénoncer les auteurs de ces violences.

La coordonnatrice de l'ODDHC, Sylvie Nadège Mfoutou Bangou, s'est expliquée : « *Après ces actions menées par les femmes dans les différents départements ciblés, plusieurs cas concrets des femmes/filles violentées ont été recensés, parmi lesquels la battue, l'inceste dans les foyers, les viols dans les foyers dont les auteurs sont soit le mari soit un autre membre de la famille, les injures ou insultes, etc.* ».

A l'avis des enquêteurs, ces actes de viol et d'inceste sur les jeunes sont de plus en plus courants et passent sous silence. Ils font parfois l'objet de transaction au sein des familles concernées pour « *ne pas souiller l'honneur* » de l'auteur du crime. Parmi les causes de ce silence il a été noté : la peur de braver les coutumes, la famille, les stigmatisations de la société, ainsi que le manque d'autonomie financière des victimes.

« *Pourtant, devant les violences, a précisé la coordonnatrice de l'ODDHC, pendant les réunions de sensibilisation, les victimes avaient décidé de dénoncer les auteurs des violences afin de défendre leurs droits, malheureusement plusieurs d'entre elles ont abandonné le processus d'assistance juridique pour diverses raisons et sont restées silencieuses* ».

L'ODDHC souhaite, pour l'avenir, renforcer les actions de sensibilisation sur les violences faites aux femmes/filles ; créer un centre d'écoute permanente pour les femmes/filles victimes des violences dans les départements cibles du projet ; renforcer l'accompagnement médical, juridique et judiciaire des victimes ; identifier au préalable les lieux et avoir l'accréditation auprès des ministères concernés afin de faciliter la collecte des cas des victimes de violences.

Guillaume Ondzé

Une nouvelle organisation pour encadrer les actions des jeunes

Portée sur les fonds baptismaux le 30 janvier, à l'issue d'une assemblée générale constitutive, tenue à Brazzaville, l'association Jeunesse congolaise pour l'avenir et la solidarité sociale (JCASS) que préside Cédric Antony Opimbat, s'est engagée à soutenir les jeunes, à les encadrer et à contribuer à leur épanouissement

Le paysage associatif congolais vient de s'agrandir avec la création d'une nouvelle organisation juvénile. En effet, la JCASS vise,

contre l'incivisme et la délinquance juvénile, la dépravation des mœurs et la consolidation de la solidarité et la paix son cheval de bataille. Les autres objectifs sont : apporter tant soit peu son soutien multiforme aux jeunes désespérés ; vulgariser l'instruction civique ; lutter contre l'oisiveté et les actes de vandalisme ; promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes par la création des emplois.

« *Ces objectifs visés par notre association sont donc de nature à nous dégager du chômage, de la pauvreté, des inégalités sociales,*

elle, dans le bonheur de la jeunesse congolaise. « *Les questions liées à la jeunesse sont très complexes, mais ce qui importe c'est de travailler, de parfaire le quotidien des jeunes. C'est pourquoi, après la lecture des textes fondamentaux, je me suis dit que je ne pouvais pas m'en passer* », a-t-elle laissé entendre.

Aussitôt créée, cette association bénéficie déjà d'un soutien de taille du Conseil national de la jeunesse dont le président Exaucé Bersol Ibam Ngambili a salué l'initiative. Il entend, en effet, associer la JCASS



Les membres du bureau exécutif de la JCASS ; crédit photo Adiac

entre autres, à promouvoir l'emploi, l'insertion civique et la protection de l'environnement au profit des jeunes. Le but étant de sensibiliser cette couche sociale à ses obligations et de l'impliquer dans le processus de bâtir une nation prospère.

Association à caractère apolitique, la JCASS s'est fixé un certain nombre d'objectifs, à savoir aider la jeunesse congolaise à se promouvoir et à s'intégrer socialement ; créer des conditions d'intégration effective des peuples autochtones et travailler pour la conservation des espaces naturels (écosystème) et lutter contre le braconnage. Elle entend également faire de la lutte

de la délinquance juvénile, de l'incivisme... Pour ce faire, la JCASS ambitionne de se donner les moyens de promouvoir l'entrepreneuriat, de mettre en place un code éthique des jeunes leaders congolais, de déterminer un nouveau mode de vie axé sur la morale juvénile, en vue de garantir la paix sociale et la cohésion nationale », a expliqué Cédric Antony Opimbat.

Prenant la parole à cette occasion qui a marqué la sortie officielle de l'association, la marraine de la JCASS, Johannie Nguesso, s'est engagée à soutenir cette organisation dans toutes les différentes étapes de son évolution. Cela, dit-

dans certaines démarches concernant la vie des jeunes.

Notons que la JCASS est dirigée par un bureau de onze membres. Cédric Antony Opimbat est secondé par Nicolas Junior Okongo en sa qualité de 1er vice-président. Pierre Amour Okaho occupe, quant à lui, le poste de secrétaire général. Composée de trois membres, la commission de contrôle et vérification est présidée par Aristote Sulluvan Wada Nzaba. Créée dans un contexte marqué par l'élection présidentielle du 20 mars prochain, elle n'a pas hésité d'annoncer son soutien au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama

EUROPE

Plus de 10.000 enfants immigrés ont disparu depuis 2014 !

Que sont-ils devenus ? Toutes les pistes sont explorées, de la prostitution à l'enrôlement forcé dans des gangs, sans négliger le trafic d'organes.

C'est l'agence de coordination policière européenne, Europol, qui a dévoilé cet autre drame de l'immigration. Après leur arrivée en Europe, plus de 10.000 enfants immigrés ont tout simplement disparu. Depuis deux ans, on est sans traces d'eux : totalement volatilisés ! Les organisations humanitaires craignent que des organisations criminelles les aient « recrutés », étant des proies de choix qui ne peuvent ni protester, ni appeler des adultes au secours. Parmi toutes les pistes explorées pour trouver une explication plausible au phénomène, il y en a qui se veut rassurante : que ces enfants se soient empressés de rejoindre au plus vite des parents déjà établis sur le territoire européen. Mais le nombre de tels fortunés sera toujours très faible, puisqu'ils n'ont laissé de traces à aucune frontière ! En Italie où on compte plus de 5000 cas de ces enfants disparus, on estime

que les investigations de la police ne permettent pas d'étayer les hypothèses de nature à dormir tranquille. Les humanitaires relèvent qu'il existe aujourd'hui, en Allemagne ou en Hongrie par exemple, une « infrastructure criminelle » paneuropéenne sophistiquée qui vise désormais les migrants à diverses fins. Or, « *les mineurs voyageant sans adultes sont le groupe le plus vulnérable du flux de migrants* », souligne Mme Rafaella Milano, directrice des programmes Italie-Europe de l'ONG Save the Children. « *Le renforcement des mesures de protection contre les risques graves qu'ils encourent est indispensable* », ajoute-t-elle. Mais « *plus les politiques frontalières sont strictes, plus les passeurs et trafiquants exploitent leurs faiblesses* », souligne de son côté l'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Le problème est grave et inquiétant en même temps qu'il est complexe. Environ un million de migrants, principalement des Syriens, Irakiens et Erythréens fuyant leurs pays, sont arrivés en Europe en 2015. Quelque 27% d'entre eux sont des mineurs.

« *Ils ne sont pas tous non accompagnés, mais nous avons des éléments montrant qu'une grande partie d'entre eux pourraient l'être* », selon Brian Donald d'Europol. A compliquer les choses, c'est la tendance de certains parents d'envoyer volontairement leurs enfants vers un inconnu qu'ils estiment meilleur que le pays qu'ils fuient. Sans parler des adultes fuyant eux aussi ces pays et que les parents ou les enfants présentent comme leurs pères ou oncles. « *Ce n'est pas facile dans toute cette confusion de vérifier l'identité des 'oncles'* », regrette une humanitaire.

La France, par son ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian a averti dimanche, du fort risque d'infiltration djihadiste parmi les réfugiés fuyant la Libye et se dirigeant vers les côtes italiennes. Pour lui, il y a urgence à trouver une solution politique à la crise en Libye, distante de seulement 300km du petit port italien de Lampedusa, destination privilégiée des clandestins. Il n'est pas exclu qu'une grande partie des enfants disparus aient emprunté cette voie, seuls ou avec des parents réels ou putatifs

Lucien Mpama

GROUPE ACP

La République du Congo prend la présidence du comité des ambassadeurs

L'ambassadeur du Congo à Bruxelles, Roger-Julien Menga va diriger le deuxième organe de décision du groupe ACP. Son mandat s'étend du 1er février au 31 juillet 2016.

Roger-Julien Menga remplace à ce poste l'ambassadeur du Lesotho Mpeo Mahase-Moiloa. Le comité des ambassadeurs est le second organe de décision du groupe ACP et agit au nom du Conseil des ministres entre deux sessions. Il se compose d'un ambassadeur ou d'un représentant de chacun des 79 Etats membres du groupe ACP. Le Comité des ambassadeurs a pour mission d'assister le conseil des ministres dans l'accomplissement de ses fonctions et exécute tout mandat qui lui est confié par celui-ci. En outre, il se réunit au moins une fois par mois à Bruxelles pour suivre la mise en œuvre de l'Accord de partenariat ACP-UE en vue de la réalisation des objectifs y énoncés.

Trois événements importants

La présidence du Congo-Brazzaville intervient à un tournant important du Groupe ACP qui prépare trois événements importants. Le premier est le 8ème

sommet des chefs d'Etat ACP et de gouvernement prévu en mai 2016 à Port Moresby, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le deuxième est la présentation, lors de ce sommet, du rapport du groupe d'éminentes personnalités ACP sur les perspectives d'avenir du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Officiellement mis en place en mars 2013, à la suite de son approbation par le 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ACP tenu à Malabo (Guinée équatoriale) en décembre 2012, le Groupe d'éminentes personnalités a pour mandat d'analyser le statut du Groupe en tant qu'organisation internationale, et de recommander des réformes visant à le transformer en une institution plus efficace, plus pertinente et plus dynamique, apte à améliorer les conditions de vie des populations ACP à travers la réduction de la pauvreté et le développement durable. Le groupe d'éminentes personnalités est présidé par l'an-



Le nouveau président du Comité des ambassadeurs ACP Roger-Julien Menga (première rangée, deuxième à droite)

ancien président Nigérian Olusegun Obasandjo. Le troisième événement est le conseil des ministres ACP-UE à Dakar, au Sénégal, où les fonctionnaires des deux institutions vont célébrer les 40 ans de partenariat. Par ailleurs, le Groupe ACP se trouve également à une période significative de son histoire suite à l'adoption d'accords internationaux importants l'année dernière, en particulier

sur les objectifs de développement durable et le changement climatique.

Œuvrer pour le développement durable

Le Groupe ACP est une organisation instituée par l'accord de Georgetown en 1975. Il a son siège à Bruxelles. Ses membres sont les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique parties

signataires de cet accord ou de l'accord de partenariat entre les ACP et l'Union européenne officiellement dénommé « Accord de Partenariat ACP-CE » ou encore « Accord de Cotonou ». Les objectifs du groupe sont le développement durable et leur intégration progressive dans l'économie mondiale, ce qui implique en priorité la lutte contre la pauvreté et pour l'établissement d'un nouvel ordre mondial plus juste et plus équitable ; la coordination des activités du Groupe ACP dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de partenariat ACP-CE ; la consolidation de l'unité et de la solidarité entre les Etats ACP, ainsi que la compréhension entre les peuples et l'installation et la consolidation de la paix et la stabilité, dans un environnement de démocratie et de liberté. Le Groupe ACP compte 79 Etats membres, tous, à l'exception de Cuba, signataires de l'Accord de Cotonou qui les lie à l'Union européenne. Il s'agit de 48 pays d'Afrique subsaharienne, 16 des Caraïbes et 15 du Pacifique.

Patrik Ndungidi

VIE ASSOCIATIVE

La Caresco, 15 ans déjà

La Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) a célébré le 1er février à Brazzaville son 15ème anniversaire, sur le thème : « La Caresco, pour une société civile émergente, pour la mise en œuvre effective des conclusions du dialogue de Sibiti 2015, pour la nouvelle République et pour des élections apaisées ».

À cette occasion, le président de la Caresco, Yves Bernard Mahoungou Massila a déclaré que « tout domaine d'activité ne peut rester stationnaire surtout dans une nouvelle République qui se veut émergente. Il nous faut en même temps, une société civile émergente conforme à la nouvelle loi fondamentale. Ce qui impose aussi la problématique de la mise en œuvre des compétences 2015 qui orienteraient l'élection présidentielle ».

Au total 46 membres de cette plateforme associative ont reçu



des distinctions honorifiques décernées par le président de la République. Au nombre desquels : Justin Koumba et Christian Grégoire Epouma décorés respectivement commandeur dans l'ordre du mérite congolais et commandeur dans l'ordre national de la paix. Au reste, 44 se sont vus attribuer le titre d'officier dans l'ordre du dévouement et, officier dans l'ordre national de la paix.

Pour le président d'honneur de la Caresco Justin Koumba, la « démocratie » et la « liberté » marquent les avancées enregistrées au cours du parcours de la Caresco. « Aujourd'hui ce précieux acquis du processus de démocratisation fait du Congo un espace largement ouvert, où le mouvement associatif prend de l'ampleur chaque jour qui passe. Cette évolution positive est à la fois l'expression citoyenne de la

Justin Koumba, au centre, dirigeant les travaux démocratie participative et la volonté manifeste de chacun et de tous. Placé à l'abri de l'influence de l'Etat et des partis politiques qui, au sein de leurs organisations de proximité réfléchissent, agissent. La société civile milite pour l'amélioration qualitative des conditions de vie des populations », a déclaré Justin Koumba. Pour rappel, la Caresco a été créée à l'issue des états généraux de la société civile congolaise te-

nue à Brazzaville en 2002. Cette plateforme est le porte-voix des sans voix. De manière générale, a insisté Justin Koumba, la société civile aide à une meilleure prise en compte par les décideurs de ses aspirations prioritaires. « À ce titre, elle est un partenaire privilégié des pouvoirs publics. Dans le contexte actuel, la société civile congolaise a aux côtés de l'Etat un grand rôle à jouer dans le cadre de la reconstruction de la nation. Toutefois on doit reconnaître que l'état des lieux de la société civile congolaise exige constamment de ses acteurs, une réelle prise de conscience. Il s'agit pour nous tous, de plaider progressivement pour la nécessaire mutation de ce statu quo afin que prenne corps dans l'espace congolais, une société civile digne, efficace, dotée de tous les attributs inhérents à sa vocation originelle », a conclu le président d'honneur.

Josiane Mambou Loukoula

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Vieillesse
Assurance Glaces Tempête	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Agence K19 - Avenue de la République - Brazzaville - Tél : +242 22 22 12 88 / 11 22 12 88
 Agence P18 - 128 Avenue de la République - Brazzaville - Tél : +242 22 22 12 88 / 11 22 12 88
 Email : agence.congo@arcc-cc.com - www.arcc-cc.com

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

L'UA saisie pour le retrait des pays africains

La proposition du président kényan Uhuru Kenyatta, en faveur du retrait des pays africains de la Cour pénale internationale (CPI) a été adoptée, le 31 janvier à Addis-Abeba (Ethiopie)

Le président Kenyatta a proposé à ses homologues africains de préparer une feuille de route qui présente le désengagement des pays africains du statut de Rome qui fonde la CPI. Le nouveau président en exercice de l'Union africaine (UA), le président tchadien Idriss Deby, a expliqué que la proposition kényane repose sur le sentiment que la CPI cible notamment les dirigeants africains.

Uhuru Kenyatta a fait partie des cibles de la CPI avant que cette dernière abandonne ses poursuites. Il était soupçonné, comme son vice-président William Ruto, d'être de principaux responsables des violences aux élections de 2007 dans leur pays. Ils échapperont au verdict de la Haye. Ce qui n'est pas le cas de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo qui comparaît actuellement devant la CPI, où il plaide non coupable des crimes contre l'humanité pour lesquels il est poursuivi. Laurent Gbagbo est le premier président africain à être traduit devant ce tribunal de violences postélectorales (2010-2011) en Côte d'Ivoire, qui auraient fait 3000 morts, selon les Nations unies. La CPI a rejeté la demande de Laurent Gbagbo d'ouvrir son procès en Abidjan en Côte d'Ivoire, ou à Arusha en Tanzanie, invoquant des « risques sécuritaires » et « implications logistiques ».

Lors de sa prise de fonction en février 2015, le président sortant de l'UA, Robert Mugabe envisageait déjà le retrait du continent africain de la CPI, reprochant Uhuru Kenyatta de s'y être rendu.

Depuis, Nairobi s'était engagé à verser 1 million de dollars pour la création d'une Cour africaine de justice internationale des droits de l'Homme afin de répondre à une justice de police plus conforme aux nouvelles aspirations de l'Afrique, au protocole de Malabo. Depuis sa création en 1998, la CPI aura condamné une trentaine de personnes, dont des dirigeants africains, pour des crimes survenus dans 8 pays d'Afrique (RDC, Centrafrique, Ouganda, Soudan (Darfour), Kenya, Libye, Côte d'Ivoire, Mali).

Des jugements qui ont généré dans leur majorité, de nombreuses critiques, dont plusieurs remettent en question la partialité et l'indépendance de l'organe. D'autant plus que les procédures pénales sont très longues compte tenu des différentes nationalités et les procès très éloignés des victimes, ayant lieu à plusieurs milliers de kilomètres des lieux du crime (à La Haye, aux Pays-Bas).

Noël Ndong

INTÉGRATION

Un projet de renforcement du secteur aérien soutenu par la Bad

La Banque africaine de développement (Bad) et les représentants des communautés économiques d'Afrique centrale et de l'Ouest ont donné, le 26 janvier 2016 à Abidjan, le coup d'envoi d'un projet destiné à améliorer la sécurité, la sûreté et l'efficacité du transport aérien.

Baptisé Pasta-Co, pour « Projet d'appui au secteur du transport aérien en Afrique centrale et de l'Ouest », c'est un programme de renforcement des capacités qui s'inscrit dans un contexte de croissance rapide du transport aérien en Afrique. Il s'agit, selon la Bad, « de permettre aux opérateurs de la sous-région de s'aligner sur les standards de sécurité tels que définis par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ».

Il prévoit notamment de renforcer les capacités de supervision des différentes Agences régionales de sécurité aérienne, ainsi que les mécanismes de coordination en matière de politique de transport aérien. Un autre des volets du programme porte sur la sécurité, la sûreté et la certification des aéroports. « Dans ce contexte de mondialisation, où les transports aériens représentent une grande part de la valeur des échanges mondiaux, ce mode de transport peut s'avérer un levier de croissance et stimuler le développement économique », a indiqué le directeur du Département des transports de la Bad, Amadou Oumarou.

S'exprimant au nom des Communautés économiques régionales (CER), le commissaire chargé de l'aménagement du territoire communautaire et des transports et chef de la délégation de l'Uémoa, Augustin Tompiou Zouo a souligné qu'il relève de la mission des organisations régionales « d'œuvrer à offrir un accès suffisant à des services de transport aérien de qualité aux populations des régions et aux usagers du transport aérien dans l'espace des Etats membres ». Doté de 16,1 millions de dollars, le pasta-Co doit être déployé jusqu'en 2019.

N.Nd.

MATTEO RENZI EN AFRIQUE

Première étape le Nigéria

Pour sa 3^e tournée africaine, le premier ministre italien a choisi l'Afrique de l'ouest après l'Afrique du centre en 2014 et de l'Est l'an dernier.

La troisième tournée africaine de M. Matteo Renzi, président du Conseil (premier ministre) italien, le conduit en trois jours dans trois pays d'Afrique de l'ouest. Lundi 1er février il est arrivé au Nigéria, première puissance économique du continent dont il est le premier producteur de pétrole. Le géant pétrolier italien ENI y opère depuis 1962. C'est cette année qu'un brillant industriel, Enrico Mattei, fonda ce groupe et fit le pari notamment de l'Afrique, au détriment des zones arabo-persiques jusque-là privilégiées par les majors.

Depuis 1962, fait-on valoir à

Rome, ce choix ne s'est pas écarté des ambitions et projections du groupe italien aujourd'hui présent en Angola, au Congo, au Mozambique, au Ghana et en Egypte notamment : tous des pays que M. Matteo Renzi a visités pour la plupart. C'est au Mozambique, au Congo et en Angola qu'il réserva en 2014 la toute première visite d'un premier ministre italien en exercice à l'Afrique. Un an plus tard, en juillet 2015, il revenait sur le continent, hôte cette fois, du Kenya et de l'Ethiopie.

La troisième venue du premier ministre italien a commencé par le Nigéria avant de se poursuivre par le Ghana et le Sénégal. Mercredi, avant de rentrer à Rome, il prendra la parole à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il y a un an, il avait exhorté les étudiants kenyans à se frayer leur

chemin dans la mondialité par un apport original de leurs talents, estimant que la formation était le meilleur antidote au terrorisme et au fondamentalisme. Au Nigéria, pays marqué par la morsure sanglante du mouvement islamiste Boko Haram, la venue de M. Renzi a été « saluée » lundi par un pesant attentat (85 morts) près de Maiduguri, le fief de cette organisation ayant fait allégeance à l'Etat islamique. Confrontée aussi aux menaces terroristes des fondamentalistes musulmans sur son territoire, l'Italie s'implique à fond dans la résolution de la crise en Libye où, affirment les services de renseignement britanniques, français et américains, des bases d'entraînement de l'organisation terroriste sont déjà opérantes.

Lucien Mpama

COMPRENDRE l'Afrique qui bouge



<http://magazedelafrique.com>

Également disponible sur l'App store et l'Android market

<http://www.newafricanmagazine.com/subscribe/>

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE 2016

Trois candidats démocrates et seize républicains en lice pour les primaires

Le mardi 8 novembre, la première puissance du monde élira son 45^e président, soit huit ans après la présidence de Barack Obama, le premier chef d'Etat américain noir de l'histoire. Mais auparavant, démocrates et républicains doivent, lors des primaires débutés le 1er février, désigner un candidat le mieux placé dans chacun de leur camp pour participer à la course à la Maison Blanche. Quant à l'actuel président, il ne pourra plus briguer un autre mandat en raison des contingences définies par la Constitution américaine qui prévient qu'un président élu ne peut faire plus de deux mandats à la tête du pays.

Hormis les candidats indépendants, Michaël Bloomberg, ancien maire de New York, et Jesse Ventura, ancien gouverneur du Minnesota, trois personnes se sont déclarées candidates à l'élection présidentielle du côté des démocrates : Hillary Rodham Clinton, secrétaire d'Etat américain de 2009 à 2013, ancienne sénatrice de New York et ancienne première dame des Etats-Unis de 1993 à 2001 ; Martin O'Malley, ancien gouverneur du Maryland et ancien maire de Baltimore ; et Bernie Sanders, ancien sénateur du Vermont et ancien maire de Burlington.

Du côté des républicains, 16 candidats participent aux primaires : Jeb Bush, ancien gouverneur de Floride ; Ben Carson, essayiste et ancien neurochirurgien ; Chris Christie, gouverneur du New Jersey ; Ted Cruz, sénateur du Texas ; Carly Fiorina, ancienne CEO de Hewlett-Packard ; Jim Gilmore, ancien gouverneur de la Virginie ; Mike Huckabee, ancien gouverneur de l'Arkansas ; John Kasich, gouverneur de l'Ohio. S'y

ajoutent Rand Paul, sénateur du Kentucky ; Marco Rubio, sénateur de Floride ; Rick Santorum, ancien sénateur de Pennsylvanie ; Donald Trump, magnat de l'immobilier ; Rick Perry, ancien gouverneur du Texas ; Scott Walker, gouverneur du Wisconsin ; Bobby Jindal, gouverneur de la Louisiane ; Lindsey Graham, sénateur de la Caroline du Sud et George E. Pataki, ancien gouverneur de New York.

D'après les sondages, les choses ont changé contrairement à ce qui était annoncé, il y a une année, concernant Hillary Rodham Clinton et Jeb Bush - le fils de l'ancien président américain George Bush et le frère de l'autre ex-président -, qui passaient pour les vainqueurs inéluctables à la présidentielle de 2016. Ces deux candidats étaient donnés vainqueurs au moment où ils s'apprétaient à lancer leurs campagnes. Aujourd'hui, Jeb Bush est relégué en queue de peloton des candidats républicains dans la course à la Maison Blanche. Quant à Hillary Clinton, les sondages prouvent

que les Américains ne lui font pas confiance malgré son expérience mais préfèrent le changement.

Les observateurs s'accordent pour dire aussi que la dynamique de la campagne appartient non seulement à Bernie Sanders, mais aussi à Donald Trump, l'homme qui est actuellement mieux placé pour obtenir l'investiture du parti républicain. Ces deux candidats aux programmes différents puisent tous dans le mécontentement populaire envers la classe politique traditionnelle. Ils doivent leur ascension fulgurante et rassemblent des foules beaucoup plus nombreuses que celles réunies par les autres prétendants.

La campagne de Donald Trump dans l'Etat de l'Iowa par exemple a bouleversé le débat politique avec ses déclarations sexistes et xénophobes. Pour l'heure, les seuls candidats républicains qui semblent à même de rivaliser avec ce dernier et peut-être ailleurs, sont au nombre de trois. Il s'agit de Marco Rubio, sénateur qui s'est éloigné de la mouvance ultraconservatrice du Tea Party pour aller vers le centre, et de deux proches du même parti : le sénateur du Texas, Ted Cruz, et Ben Carson, le seul candidat noir. Après les primaires et l'élection présidentielle, le président élu entrera en fonction approximativement deux mois plus tard, soit le 20 janvier 2017.

Nestor N'Gampoula

OFFRE D'EMPLOI CHEF D'ÉQUIPE

Une société industrielle recherche un chef d'équipe, pour son unité basée à Pointe-Noire. Responsable des hommes et des femmes qui constituent l'équipe, il est garant de la qualité des produits et du fonctionnement global de la production.

Missions principales

- Planifier le travail et l'approvisionnement des matières premières. Identifier et vérifier en amont tous les éléments nécessaires à l'activité
- Transmettre et expliciter les instructions de production
- Former les opérateurs aux procédures
- Affecter les postes de travail, animer et coordonner le travail de l'équipe
- Suivre la production en veillant au respect des process, de la qualité et des délais
- Intervenir en cas de difficulté technique, apporter les ajustements nécessaires (avec l'aide du service maintenance)
- Maintenir la cohésion et la motivation de l'équipe
- Renseigner les documents de suivi pour la traçabilité : rapports de production, fiches d'auto-contrôle, etc.
- Proposer des améliorations dans l'organisation du travail

Compétences

- Capacités d'analyse de problèmes
- Réagir vite en cas de situation anormale
- Analyse des contraintes techniques
- Force de proposition dans l'organisation du travail
- Capacités managériales
- Sens des responsabilités
- Savoir rendre compte
- Sens du contact
- Pédagogie et diplomatie

Profil Recherché:

- Diplôme d'études supérieures (BAC+4) ou plus ;
- Expérience professionnelle réussie en milieu industriel ;
- Nationalité congolaise ;
- Connaissances en informatique ;

Rémunération à définir en fonction de l'expérience du candidat.

Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse : recrutements.pnr@gmail.com

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION
REPUBLIQUE DU CONGO Unité*Travail*Progrès
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DÉPARTEMENT D -- VICES
DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Programme relatif aux obsèques de Monsieur Patrice NDOUNGA, Ambassadeur Itinérant

Mercredi 03 février 2016:

début d'après-midi (13 heures) : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
-de 15 heures à 17 heures : Recueillement des agents du ministère au domicile du disparu, sis 64 rue Saint-Paul, Talangaï.



Jeudi 04 février 2016 :

départ du cortège funèbre pour Ekola (Boudji), lieu de l'inhumation.

Brazzaville, le 01 Février 2016

Secrétaire général
Cyprien Sylvestre Mamina

NÉCROLOGIE



Maître Yombhy Norbert et Jean-Paul Yombi Ognangue, receveur principal des Impôts de Pointe-Noire informent amis et connaissances du décès de leur mère survenu le 27 janvier 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 142, rue, Loukolela à Talangaï-Brazzaville.

Programme des obsèques :

- Jeudi 4 février 2016
- 9h00 : levée du corps à la morgue du CHU-Brazzaville ;
- 11h30 : messe en l'église Saint-Jean-Baptiste de Talangaï ;
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;
- 16h30 : fin de la cérémonie.

La veuve Massa Ongoundou née Bouanobine Echa Carrelle agent de la Banque postale, informe les parents, amis et connaissances que les obsèques de son



époux, M. Massa Ongoundou Ferréol agent de ARTF et DGMRFÉ décédé le 26 janvier à Rabat au Maroc, se dérouleront selon le programme ci - après :

Jeudi 04 février 2016

03h30 : arrivée de la dépouille mortelle par le vol Royal air Maroc à l'aéroport Maya-maya, suivi du dépôt de corps à la morgue municipale.

Samedi 06 février 2016

9h00 : levée de corps à la morgue municipale
10h 30 : recueillement au domicile familial suivi d'un office religieux, sis 101, rue Benin Mikalou (Arrêt Louami)
13h 00 : départ pour le cimetière Privé Bouka V.I.P
16h 00 : fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM



3 février 2015 - 3 février 2016
Voici une année déjà, jour pour jour que la veuve Bitsindou née Kouyoulama Anne fut brutalement arrachée des siens. Le temps qui passe n'a pas pu effacer la douleur de la séparation prématurée ni combler le vide laissé par ta disparition. En ce jour commémoratif, les enfants, nièces, petits fils et petites filles de la famille Bizamba prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Mama, tante nous ne t'oublieront jamais.

FECOFOOT

Nouvelles dates des élections des ligues départementales

Le début du renouvellement des ligues départementales de football était initialement prévu le 3 janvier 2016. Rien ne s'est fait comme programmé pour des raisons techniques. Un communiqué de la commission électorale de la Fédération congolaise de football (Fecofoot) le souligne. Là, un nouveau calendrier vient d'être publié. Ces élections débutent le 13 février par les ligues de Kinkala à 10 heures et à 16 heures aura lieu l'assemblée générale de la ligue de Brazzaville. Dimanche 14 février 10 heures, ligue de Pointe-Noire I. Le 15 février, ligue de Dolisie à 10 heures et à 16 heures, ligue de Sibiti. Le 16, ligue de Madingou, le 17 février, ligues de la Sangha et la Cuvette, le 18 février, ligue de la Cuvette ouest, le 19 février, ligue des plateaux et le 24 février, ligue de la Likouala.

Rominique Nerplat Makaya

FÉCOKET

Firmin Dinga boudé par les conseillers fédéraux

A la Fédération congolaise de basketball (Fécoket), plus de 2/3 des conseillers fédéraux ont décidé d'abrèger le mandat de leur président en difficulté. Réunis le 31 janvier à Brazzaville, ces derniers ont décidé de ne plus reconnaître l'autorité de Firmin Dinga, comme président de la Fécoket.

Les conseillers fédéraux ont également décidé de ne plus participer aux activités programmées par ce dernier avant de choisir le 1er vice-président du bureau exécutif fédéral, Sylvère Obaya pour assurer l'intérim règlementaire jusqu'à la fin de cette olympiade. Avant de prendre ces décisions, ils avaient initié une pétition au président de la Fécoket dans laquelle ils lui demandaient de convoquer une session extraordinaire. Malheureusement, ont-ils constaté à la place du conseil, le président de la Fécoket avait convoqué, le 30 janvier, une assemblée générale sans l'avis des membres du bureau exécutif. Cette manière de gérer la Fécoket par Firmin Dinga, ne cadre pas, selon eux, avec le programme de développement du basketball au Congo, base sur laquelle il a été élu. Lors de l'assemblée générale électorale du 16 juin 2013, ils ont décidé d'employer les grands moyens. « Nous voudrions bien vous rappeler, que depuis le début de votre mandat jusqu'à ce jour, vous vous êtes délibérément illustré à poser des actes excessivement graves, ceci en violation



Firmin Dinga (ici avec une joueuse du Cameroun) boudé par les conseillers fédéraux (photo Adiac)

flagrante de nos statuts, règlement intérieur et règlement financier qui frisent la mauvaise gouvernance fédérale. »

Les conseillers fédéraux lui reprochent la confiscation des fonds de la Fécoket, afin d'en assurer lui-même à la fois, les fonctions d'ordonnateur, de cassier et

de payeur dans une totale opacité, en mettant ainsi la trésorerie de côté. Ils ont également ajouté parmi les faits qui lui sont reprochés, l'encaissement frauduleux des fonds reçus des sponsors et le

aux différentes participations à l'Afro basket notamment en 2013 à Abidjan et en 2015 à Yaoundé et par le détournement pure et simple des fonds relatifs au paiement des frais d'assurance à hauteur de 11 millions de francs cfa devant couvrir les risques de sinistres des membres de la délégation congolaise à la phase finale de l'Afro basket à Abidjan.

Outre ces motifs, les conseillers fédéraux lui ont aussi reproché, l'établissement en cachette des états de paiement des primes des encadreurs et joueurs sur la base d'un barème discriminatoire, et quelques fois refus de verser les primes aux bénéficiaires sans oublier les relations conflictuelles qu'il entretient avec les dirigeantes des ligues de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Ils n'ont, par ailleurs, pas apprécié le limogeage unilatérale des entraîneurs nationaux, même la qualification des joueurs sans se référer à la direction technique. Selon eux, le président de la Fécoket entretient une politique d'exclusion à l'endroit de certains membres du bureau exécutif fédéral, favorisant ainsi l'installation d'un climat de frustration ayant conduit à la démission et à la désertion de certains d'entre eux.

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE



Madame Mombongo Da Costa Lidie Mamy informe parents, amis et connaissances la mort de sa grand-mère Badzokela Lucie «Santa Lucia», décès survenu le 28 janvier 2016 à Brazzaville. Le deuil se tient à son domicile sis n° 128, rue, Lague à Mougali-Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM



À l'occasion du 3^e anniversaire de la disparition de leur éternel ange gardien, les enfants, frères, soeurs, amis et proche de Marie Eleka, vous invitent à la messe d'action de grâces qui sera dite ce mercredi 3 février 2016 à 15 h en la cathédrale Sacré Coeur de Brazzaville

PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION

CONCOURS DES MEILLEURS PROJETS D'ENTREPRENEURIAT

Appel à candidatures

1^{ère} ÉDITION

Projets d'entrepreneuriat Social Projets d'entrepreneuriat Économique

- Jeunes Congolais
- Jeunes porteurs de projets
- Jeunes de la diaspora

Agés de 18 à 35 ans

Saisissez cette opportunité!

Retrait et dépôt des candidatures : **16 Janvier - 05 février 2016**

Proclamation des résultats : **12 février 2016**

Remise des prix : **13 février 2016**

- Prix en numéraire de **3 à 5 millions FCFA**
- Bourse d'accompagnement et d'incubation au sein de la Fondation Perspectives d'Avenir d'une valeur de **5 à 10 millions FCFA**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS :

Au 4^{ème} Etage Immeuble YOKA Bernard Rond-Point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Congo

Tél: (+242) 222 81 20 20

Email: info@perspectivesavenir.org / Facebook: fondationperspectivesavenir / www.perspectivesavenir.org

FACILITATION AU DIALOGUE

Pas d'avancées significatives

Alors qu'il milite pour la tenue du dialogue, sous une forme ou une autre, en essayant de convaincre un large éventail de la classe politique à y adhérer, l'émissaire de l'Union africaine est toujours en quête du meilleur discours persuasif censé faire bouger les lignes.

La mission de bons offices entamée en RDC par l'ancien Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Togo sous l'égide de l'Union africaine (UA) semble faire du surplace. Le facilitateur nommé par la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, peine en effet à concilier les points de vue diamétralement opposés des acteurs politiques au sujet du dialogue. Le front antidiologue essentiellement constitué des partis d'opposition s'est davantage radicalisé en obstruant toute possibilité d'ouverture. Leur refus de rencontrer l'émissaire de l'UA traduit leur obstination à ramer à contre-courant de cette dynamique présentée, à tort ou raison, comme la voie idoine susceptible d'éviter au pays le chaos.

Edem Kodjo a toutefois conféré avec quelques membres du « Front citoyen 2016 » dont le MLC sans pour autant le convaincre sur l'opportunité d'adhérer à l'idée du dialogue. De sorte qu'aujourd'hui, la moisson est bien maigre pour l'ancien secrétaire général de la défunte Organisation de l'Unité africaine (OUA) en termes d'adhésion à la dynamique en cours. Il n'a hélas pu se rabattre que sur quelques menus fretins d'une opposition plurielle qui parle difficilement d'une même voix. À ce stade, la clé de la réussite de sa mission résidera sans nul doute dans sa capacité à convaincre Étienne Tshisekedi à se mettre au pas. Aux dernières nouvelles, il nous revient que l'émissaire de l'UA, après avoir quitté Addis-Abeba où il a pris part au dernier sommet de l'Organisation panafricaine, aurait mis le cap sur Bruxelles où il entend rencontrer le leader de l'UDPS. Il serait, à en croire des sources, porteur de la réponse de la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, à la lettre qui lui est adressée par Étienne Tshisekedi le 26 janvier.

Pour rappel, dans cette correspondance, le « leader maximo » avait réitéré la position de son parti qui ne reconnaît pas au président Joseph Kabila qui, d'après lui, « fait partie du problème », le pouvoir de convoquer des pourparlers politiques en RDC. Bien plus, l'UDPS, par la voix de son président, reste attaché à sa « feuille de route pour la sortie de crise » publiée à la mi-février 2015. Pour ce parti d'opposition, le dialogue doit être « convoqué sous l'égide de la communauté internationale » et avoir un « facilitateur convenu par toutes les parties ».



Edem Kodjo

Cette approche du dialogue prônée par l'UDPS est aux antipodes de celle défendue par le chef de l'État, Joseph Kabila. C'est dire que le dialogue de sourds se poursuit car tout paraît diviser les concernés. Edem Kodjo aura-t-il les coudées franches pour ramener le « Sphinx » de Limete à la raison ? Pas si sûr. Pour avoir rencontré une délégation de l'UDPS à Kinshasa et n'ayant pas ressenti dans le chef de ses membres une farouche opposition au dialogue, Edem Kodjo voudrait se forger une conviction en conférant personnellement avec Étienne Tshisekedi à Bruxelles, question de lever tout équivoque.

Entre-temps, les jours s'égrènent et la versatilité du leader de l'UDPS qui, hier encore, ne jurait que par la convocation du dialogue, n'est pas de nature à faire avancer les choses. Les réticences des uns et des autres à participer au dialogue favorisent, du point de vue de l'émissaire de l'UA, le statu quo et font perdre du temps.

Quant à Edem Kodjo, sa facilitation à la crise en RDC peut à juste titre être considérée comme la dernière grande mission de sa très longue carrière de diplomate. Il est à la croisée des chemins, écartelé entre le choix d'une Afrique de l'incurie et de l'irresponsabilité au sommet des États et celle de l'honneur et de la dignité. Dans une de ses dernières tribunes, le président de « Congo na biso », Freddy Matungulu, pense que si Edem Kodjo assigne à sa médiation l'objectif d'aider la RDC à rejoindre le club des nations matures à institutions fortes, « son héritage politique figurera en lettres d'or dans les livres de l'Afrique de demain, celle de dirigeants qui servent leurs pays et rendent compte à leurs populations ».

Alain Diasso

ARC

Les femmes sensibilisées au dialogue national

Toutes les femmes des fédérations de l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC) se sont jointes à d'autres femmes de la société civile et des partis politiques afin de prendre part à une matinée politique sur la tenue du dialogue national initié par le chef de l'État.

« Femme de l'ARC face aux enjeux politiques du moment », c'est sur ce thème que les femmes de l'ARC ont été sensibilisées. Le cadre choisi est l'hôtel Venus dans la commune de la Gombe. À travers cette journée, les femmes ont réfléchi sur leur sort, leur avenir, leurs stratégies de combat en vue de leur émergence parce que, fait savoir la co-présidente de l'ARC, Élysée Munembwe, les femmes et les enfants sont les premières victimes de toutes les perturbations qui peuvent exister dans un pays.

Pour éviter tout cela d'autant plus



Élysée Munembwe, coprésidente de l'ARC pour la tenue du dialogue national

que l'année 2016 est une année électorale, de surcroît, de tous les enjeux, Élysée Munembwe pense qu'il faut dialoguer pour que les élections n'engendrent pas le chaos. C'est la raison pour laquelle, précise-t-elle, nous avons pensé à sensibiliser les femmes. « Il faut s'asseoir et parler au lieu de parler après les dégâts. Pour stabiliser ce pays, pour aller aux élections de manière apaisée, nous devons nous mettre ensemble », a-t-elle dit.

Se mettre ensemble, ajoute-t-elle, pour lever les zones d'ombre qui entourent l'organisation des élections, notamment le fichier électoral qui s'avère maintenant moins fiable et

non inclusif, le calendrier électoral qui se veut global et incluant l'organisation des élections à tous les niveaux; la sécurisation du processus électoral et de tous les candidats ainsi que le financement du processus électoral. Pour Élysée Munembwe, on ne peut pas aller aux élections dans ces conditions peu reluisantes. Ce qui conduirait à des contestations prévisibles. Nous n'avons qu'un seul choix, reconnaît-elle, « celui de régler ces imperfections en amont et de réduire au maximum les risques redoutés. Il faudra éviter que le processus électoral soit en conflit ouvert avec les exigences et les efforts du développement ».

D'où, soutient-elle, il faut dialoguer. C'est la seule voie pouvant permettre à notre nation de prévenir une crise pouvant surgir du fait de la non-résolution en toute responsabilité des problèmes posés. Alors, s'interroge la co-présidente de l'ARC, parti allié à la majorité présidentielle, quelle sera la part de la femme de l'ARC dans ce dialogue qui se veut un cadre de concertation de toutes les forces vives du pays. Pour elle, les femmes de son parti doivent s'impliquer à la réussite de ce dialogue. « Nous allons prendre part à ce dialogue et encourager vivement tous les compatriotes à tirer avantage de notre tradition séculaire du dialogue comme mode de règlement de nos divergences politiques et sociales ».

La femme de l'ARC, poursuit-elle, doit pouvoir se démarquer, se prendre en charge et participer activement à la vie politique nationale en élisant ou en se faisant élire aux différents postes de responsabilités politiques. Aujourd'hui plus que jamais, martèle Élysée Munembwe, la femme est appelée à prendre conscience de son état, des acquis de sa longue lutte et à assimiler le rôle fondamental qui doit être le sien dans le processus électoral en cours, au travers d'une mobilisation tous azimuts de ses énergies novatrices afin d'être présente, de manière permanente, à toutes les échéances, à tous les rendez-vous et à tous les niveaux.

Aline Nzuzi

MONUSCO

Le nouveau commandant est déjà à pied d'œuvre

Le général-major Derrick Mbuselo Mgwebi, le nouveau commandant de la force de la Monusco, a officiellement pris ses fonctions le 1er février.

La Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) a un nouveau commandant en la personne du général-major Derrick Mbuselo Mgwebi. Ce dernier qui remplace à ce poste le général Carlos dos Santos Cruz a officiellement pris ses fonctions lundi au cours d'une cérémonie sobre organisée au quartier général de cette institution à Kinshasa. De l'homme, l'on retiendra un parcours digne d'éloges marqué par une expérience militaire et internationale de plus de trente-cinq ans. Avant d'être promu en RDC

comme commandant de la force de la Monusco, le général-major Derrick Mbuselo Mgwebi (59 ans) était chef des opérations conjointes des forces de défense sud-africaine après avoir été notamment le directeur des forces spéciales et l'un des responsables de l'infanterie de son pays. Il faudrait ajouter également dans son parcours son passage au Burundi où il a eu à coordonner la force onusienne dans ce pays entre 2004 et 2006.

Cette nomination tombe à point nommé, juste au moment où la Monusco vient de relancer la coopération militaire avec les Fardc interrompue pendant près d'une année à la suite de quelques incompréhensions provoquées par



Le général-major Derrick Mbuselo Mgwebi

la nomination à la tête de l'opération « Sukola » contre les FDLR,

de deux commandants soupçonnés de graves violations des

droits de l'homme. Il est clair que le général-major Derrick Mbuselo Mgwebi, comme l'a soutenu le porte-parole de la Monusco Prosper-Félix Basse, va poursuivre l'œuvre qui a déjà été menée par son prédécesseur « avec le soutien et les conseils avisés d'un adjoint qui est le général Jean Baillaud ».

Il va sans dire que la traque des forces négatives, en commençant par les rebelles ougandais des ADF, sera l'une des priorités de son programme d'action dont l'objectif est de sécuriser les populations civiles en proie à l'insécurité perpétrée par des groupes armés tant nationaux qu'étrangers qui pullulent à l'est du pays.

A.D.

CPI

Jean Pierre Bemba sera fixé sur son sort le 21 mars

Le verdict sera lu en public et peut soit acquitter soit condamner l'ancien vice-président de la RDC poursuivi pour des crimes prétendument commis par les troupes de son ancienne rébellion (MLC) en Centrafrique entre 2002 et 2003.

Incarcéré à la Haye depuis 2008, l'ancien vice-président Jean Pierre Bemba est en passe de connaître son sort dans l'affaire qui l'oppose au procureur de la Cour pénale internationale. Une affaire qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive et qui tourne autour de la responsabilité du leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) dans les événements tragiques survenus en Centrafrique entre 2002 et 2003. Jean-Pierre Bemba a ainsi été accusé des viols, meurtres et pillages qu'auraient commis ses soldats sur le territoire centrafricain.



< Sans données à partir du lien >

Après plusieurs reports et moult tergiversations, la chambre de première instance III de la CPI vient, enfin, de fixer au 21 mars prochain la date de l'audience pu-

blique au cours de laquelle sera rendu le verdict dans l'affaire le procureur contre Jean-Pierre Bemba Gombo. C'est le 2 février depuis la Haye que l'information

a été livrée au public. Des sources de la CPI renseignent que l'audience sera retransmise en direct sur le site Internet de la Cour et que le verdict sera lu en public.

Compte tenu des arguments solides développés de part et d'autre, tant du côté de la défense que celui de l'accusation, au sujet de l'implication de Jean Pierre Bemba dans les crimes prétendument commis en Centrafrique par l'ancienne rébellion du MLC, le suspense demeure sur le contenu de la sentence à infliger au prévenu. Ce dernier pourra soit être acquitté faute de preuves suffisantes soit être condamné dès lors que la Cour jugera fondées les charges portées contre lui.

Pour rappel, l'ex-rébellion du MLC avait envoyé à l'époque (2002-2003) ses miliciens com-

battre la rébellion qui menaçait le président centrafricain d'alors Ange Felix Patassé. Les atrocités qu'auraient commises les miliciens du MLC en Centrafrique auront été sous l'autorité et le commandement effectif de Jean-Pierre Bemba, avait soutenu l'accusation tout au long du procès. De son côté, la défense a soutenu que l'ancien vice-président qui, au moment des faits, se trouvait à Gbadolite, ne pouvait contrôler des troupes déployées de l'autre côté de la frontière. Selon elle, ces troupes avaient été placées sous le contrôle des forces armées centrafricaines. On croit savoir que la Cour tranchera en connaissance de cause pour que la justice soit effectivement rendue au nom de la vérité.

Alain Diasso

CRISE ALIMENTAIRE

Plan d'urgence pour plus de six millions de Congolais

Au mois de juin 2015, l'on estimait qu'un million et demi de personnes étaient déplacées à l'intérieur de la RDC et plus de 440 000 réfugiés congolais s'étaient enfuis vers les pays voisins. Quant au nombre de Congolais vivant avec des moyens de subsistance, leur nombre était passé à 6,5 millions au cours de la même période. Réagissant sur cette urgence nationale, l'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a présenté un document technique reprenant les domaines prioritaires capables d'aider à l'amélioration de la productivité agricole en 2016 et 2017.

Dans cette analyse, la FAO a expliqué le choix porté sur trois domaines prioritaires au cours de la période 2016 et 2017. Il s'agit, a-t-elle soutenu, de booster la productivité dans un pays qui dispose d'un énorme potentiel agricole mais très peu développé. Des actions d'envergure devront améliorer la gouvernance des secteurs de l'agriculture et du développement rural, des ressources naturelles renouvelables et de la gestion des crises. Un accent sera porté également sur le développement des filières végétales, animales et halieutiques par l'approche des chaînes de valeur et de l'agrobusiness. Enfin, une place de choix sera accordée à la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Présentant ses défis pour les prochaines années, la FAO compte focaliser ses efforts sur la sécurité alimentaire, surtout pour les populations victimes de la guerre dans l'est du pays. Il s'agit de leur assurer un accès durable à la nourriture. «L'assistance de la FAO a permis de soutenir le relèvement et la revitalisation du secteur agricole des communautés rurales en accroissant la productivité vivrière». Pour réussir cet objectif, il a fallu fournir des semences de qualité et des outils agricoles. Au-delà, il y a la vulgarisation des nouvelles techniques culturales pour une gestion durable des forêts. La FAO en a profité pour réaffirmer son attachement au respect des normes pour les cultures sur brûlis et l'usage mesuré des charbons.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL-TRANSFERTS

Bokila et Kabananga en Turquie, Sugira vers V.Club, un Brésilien à Mazembe

Le mercato d'hiver s'est refermé le 1er février à minuit et l'on a noté quelques mouvements des footballeurs congolais ou de souches congolaises. Ils ont changé des clubs pour relancer leurs carrières respectives. Par ailleurs, des clubs en RDC ont également enregistré l'arrivée des joueurs étrangers pour renforcer leurs effectifs.

Aussi note-t-on l'arrivée de l'attaquant international congolais, Jérémy Bokila (27 ans), en Turquie; il quitte Guangzhou R&F en Chine (où il avait débarqué en été 2015 en provenance de Terek Grozny en Russie) pour signer Eskisehirspor en D1 turc. Il retrouve dans ce club deux coéquipiers de la sélection RD-congolaise, les Léopards, notamment le milieu défensif Nzuzi Toko et le défenseur central Cedric Mongongu, même ce dernier est en



Meschak Elia déjà dans Mazembe

manque de temps de jeu. Un autre mouvement, c'est celui de l'attaquant international Junior Kabananga qui s'en va du FC Astana au Kazakhstan pour intégrer la formation de Kardemir Karabukspor en D2 turc. Quelques Congolais ont par le passé posé leurs valises dans ce club, entre autres le défenseur central international Larrys Mabilia, l'ancien attaquant



Jérémy Bokila en Turquie

international et capitaine des Léopards Trésor Lualua et aussi l'attaquant Dominik Kumbela. L'ancien attaquant international Alain Kaluyitukadioko a été prêté par Al Gharafa (D1 Qatar) à Lekhwiya, autre club qatari, pour six mois.

Bien avant la fin du mercato, le jeune attaquant Benik Afobe Tunani (né en février 1983 - 23 ans) est passé Wolverhampton Wanderers (la D2 anglaise) vers Bournemouth en Premier League 13 millions de livres sterling. Ce joueur né à Leyton (Londres d'un père d'origine de la RDC a joué dans les sélections de jeunes d'Angleterre jusqu'au niveau des espoirs. Il y a donc très peu de chance qu'il opte pour la sélection de la RDC. Le milieu offensif français de souche RD-congolaise, Giannelli Imbula, a pour sa part quitté Porto au Portugal pour Stoke City en Angleterre pour un montant de 24 millions de livre sterling. Anthony Limbombe (21 ans) n'a pas quitté NEC Breda aux Pays-Bas pour Grenade en Espagne. Le club espagnol a proposé deux millions d'euros que la formation néerlandaise a rejeté. Ancien joueur de Genk en Belgique, le milieu gauche de souche RD-congolaise (6 buts, 6 passes décisives en 20 matchs) reste donc à NEC. Et le jeune joueur Orel Mangala quitte Anderlecht pour Red Bull Leipzig en D2 allemande. Selon la Dernière

Heure (journal belge), le club allemand a déboursé 750 mille euros à Anderlecht pour acquérir la pépite belge d'origine RD-congolaise qui n'a pas des liens de famille avec le Français Eliaquim Mangala de Manchester City. Orel Mangala a attiré l'attention sur lui au Mondial U17 au Chili, étant l'un des meilleurs joueurs des jeunes Diables rouges de Belgique stoppés en demi-finale. Autre jeune de souche RD-congolaise, Yannis Mbombo (21 ans) part du Standard de Liège en Belgique vers Sochaux en L2 française, atteste le quotidien sportif français «L'Équipe».

Le Rwandais Sugira pressenti dans V.Club...

Au niveau local, le jeune attaquant international de Don Bosco, Meschak Elia, qui s'est révélé à la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations s'engage avec le TP Mazembe de Lubumbashi. Et la dernière info serait la signature imminente de l'attaquant international rwandais Ernest Sugira de l'AS Kigali dans V.Club. L'on apprend que les négociations seraient sur le point d'aboutir entre les dirigeants de V.Club (RDC) et de l'AS Kigali (Rwanda). Le jeune attaquant aurait même donné son accord pour rejoindre les Dauphins Noirs de Kinshasa, alors que la formation d'Armée patriotique rwandais serait aussi en course pour acquérir ce vélocité attaquant. L'on parle d'une prime de signature de cinquante mille dollars américains. Le montant du transfert, s'il venait à être conclu, n'est pas encore connu.

L'on annonce également l'arrivée au TP Mazembe d'un attaquant brésilien de 34 ans, Marco Antonio Silva Cortez. Il vient du club Oroba aux Émirats Arabes Unis. Après une expérience aux Émirats Arabes Unis où Marco a inscrit 28 buts avec le Ithihad Kalba SC et 21 buts chez Al Orooba en une saison, l'attaquant brésilien a décidé de rejoindre la RDC au TPM pour partager les ambitions nationales et internationales des « Champions d'Afrique », indique le site officiel des Corbeaux de Lubumbashi.

Martin Enyimo

VIE ASSOCIATIVE

L'AASDPAC a lancé ses activités sur le principe de la Silver économie

L'Association d'aides et de soins à domicile pour personnes âgées du Congo (AASDPAC) a donné le top de ses activités à Dolisie, dans le département du Niari, en présence de Grégoire Mbani, Emmanuel Milandou et Colin Mouendo, respectivement représentant du maire de Dolisie, chargé de la coopération au ministère de la Santé et de la Population, coordonnateur général de cette association, des membres de la délégation développement durable de Total E&P Congo et des invités.



Légende: les membres de l'AASDPAC prélevant la tension artérielle

Le principe de la Silver économie est d'être au service des personnes âgées. Son enjeu consiste à permettre l'encouragement des diverses innovations susceptibles d'accompagner cette association conformément à une avancée en âge et faire reculer la perte d'autonomie. Diverses phases ont marqué cette rencontre, notamment le lancement officiel des activités de l'association à Dolisie, la formation du personnel de l'association recruté sur la gérontologie, la remise des attestations de fin de formation aux membres de l'association, la signature de la convention de partenariat entre l'AASDPAC et les centres sociaux sanitaires de Dolisie en vue d'orienter et soigner gratuitement des personnes âgées consultées. Au cours de la phase d'identification et du déploiement sur le terrain, les équipes de l'AASDPAC

ont pris en compte des personnes âgées valides, semi-valides et invalides. Les équipes de la dite association ont fait usage d'un matériel connecté de diagnostic médical et de prise en charge achetés exclusivement pour Dolisie. L'installation des activités de l'AASDPAC à Dolisie s'effectue conformément à une convention de partenariat de cinq ans signée le 18 novembre 2014 entre la direction départementale de la Santé et de la Population du département du Niari et cette association. Le siège l'AASDPAC à Dolisie se situe dans l'enceinte de l'hôpital de référence de Dolisie. En plus du département du Niari,

l'AASDPAC est déjà présente dans d'autres départements du Congo, à savoir Kouilou, Pointe-Noire, Cuvette, Pool dont la deuxième phase sera bientôt lancée. Une phase basée sur le transfert des malades diagnostiqués lors de la première phase, dans les centres de santé intégrés ou les grands centres hospitaliers du département du pool. Soulignons que pour mieux consolider le partenariat qui lie l'AASDPAC et la société Total E&P Congo, les agents du département développement durable de cette société ont été associés pour cette activité de Dolisie.

Séverin Ibara

RDHD

Les membres présentent les vœux à leur coordonateur interafricain

La cérémonie de présentation de vœux des membres du Réseau développement humain durable (RDHD) au coordonateur interafricain du RDHD, Majep Obama, eu lieu le 31 janvier au siège de l'ONG à Loandjili dans la ville océane.

L'activité a été dominée par le mot d'un membre du bureau qui a fait le parcours de la coordination depuis trois ans et présenté le plan d'action du réseau avant d'annoncer la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire en 2017. Dans son mot de circonstance, Majep-Obama, écologiste-chercheur, coordonnateur

interafricain du réseau, membre de la CEFDHAC, a axé son discours sur la lutte contre la pollution due à l'émanation du CO2 et de la mitigation, fléaux qui interpellent toute l'humanité. Il a aussi rappelé aux membres du RDHD « que seul l'effort consenti par les membres que nous sommes peut amener des résultats escomptés et, partant, des solutions à nos problèmes ».

Le coordonnateur interafricain a regretté que dans le cadre de la lutte contre la pauvreté des communautés locales et riveraines, l'appui sollicité auprès des pouvoirs publics et des organismes internationaux jusqu'à ce jour est

resté sans suite. Signalons que la 1ère réunion ordinaire de l'année 2016 a eu lieu le 3 Janvier. Elle a adopté les projets de programme d'activités 2015, du budget et du plan d'action 2016. Au cours de celle-ci, les membres du RDHD ont pris l'engagement de doubler d'efforts pour la lutte contre les changements climatiques et la sensibilisation sur l'adaptation audit phénomène.

En outre, une réunion extra a été également organisée au siège social du Réseau, le 9 janvier, pour préparer l'assemblée générale relative à la mise en place de la plate-forme des ONG de l'environnement sans oublier la mission d'enquête sur les écosystèmes du littoral d'une équipe du RDHD à la Baie de Loango, département du Kouilou effectuée le 22 Janvier.

Avant la cérémonie de présentation des vœux, les membres du RDHD ont assisté à un culte religieux en l'Église catholique Saint-Kisito de Pointe-Noire, en mémoire des membres défunts du RDHD ainsi qu'à la défunte épouse du coordonnateur interafricain du RDHD disparue il y a deux ans.

Hervé Brice Mampouya



Un écosystème dans le Kouilou

AFFAIRES BABOUTOLA ET BALOSSA

Les audiences sont prévues le 5 février

Ces deux Congolais ont été, les mois passés, saisis en flagrant délit par les forces de l'ordre respectivement à Pointe-Noire et Dolisie en train de commercialiser des trophées d'espèces protégées. Vu le préjudice causé à l'État à travers le ministère de l'Économie forestière et ses partenaires œuvrant dans la protection des espèces fauniques, des audiences ont été organisées par des tribunaux de ces villes.

L'audience prochaine de l'affaire Baboutola sur le commerce illicite des trophées d'espèce intégralement protégées est prévue au tribunal de grande instance de Dolisie. Après avoir bénéficié lors de la première audience d'une mise en liberté provisoire, le parquet, le tribunal ainsi que les justiciables, notamment les acteurs de la conservation, attendent à ce qu'il respecte l'engagement pris devant le tribunal en se présentant physiquement lors des audiences jusqu'à la fin de la procédure et lors du verdict. Vu le comportement d'absentéisme qu'il affiche lors des audiences, on pourra sans le moindre risque se tromper de ne pas le voir lors de l'audience. Mais espérons tout de même qu'il prendra la mesure de la chose pour être présent à l'audience.

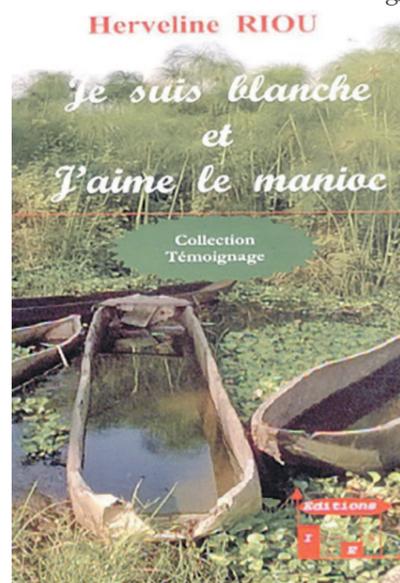
Arrêté le 26 mai 2015 au marché de fond Tie-Tie dans le département de Pointe-Noire par les agents de la force de l'ordre, Bolossa Ruffin, considéré comme délinquant, après avoir passé quelques jours à la maison d'arrêt avait bénéficié d'une mise en liberté provisoire. La liberté provisoire n'étant qu'un principe, donc dans le cas précis des délinquants fauniques et même d'autres, après s'en être bénéficiaire refusent de se présenter aux audiences. Or il est signalé que le 5 février prochain, il va se dérouler des réquisitions et plaidoiries sur cette affaire. Mais malheureusement cela se fera toujours en absence du délinquant concerné. Cependant le ministère de l'Économie forestière et ses partenaires œuvrant dans le domaine de la protection des espèces fauniques procéderont par d'autres voix et moyens pour faire appliquer la loi après le verdict car « nul n'est censé ignorer la loi ».

Faustin Akono

PARUTION

Herveline Riou publie « Je suis blanche et j'aime le manioc »

Ce livre de 145 pages est une collection de témoignages dans laquelle Herveline Riou, d'origine bretonne, fait part de ces rencontres chaleureuses avec les familles congolaises.



Couverture du livre de Herveline

Perçu comme un carnet de voyage, ce livre est une vraie plume aiguisée qui parle des Congolais avec humour et passion. Il est surtout un échange culturel et un vrai bonheur de côtoyer des personnes fascinantes. Tout commence par un voyage. Arrivé à l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, à l'époque pas plus grand qu'un hall de gare d'une province française,

Herveline Riou sera marquée par l'hospitalité des Congolais. À partir de là, elle sentit que la chaleur humaine était plus forte que le dénuement ambiant.

Donc, au-delà des idées et enseignements reçus, l'Afrique colorée et sortie de ses livres illustrés était enfin là devant elle. Et comme par un tour de magie, tous les ingrédients au dépaysement étaient réunis pour exercer une puissance magique sur elle. Le sang de l'aventure coule dans ses veines depuis son plus jeune âge. Mais avant de parcourir ce pays regorgeant d'une richesse culturelle inestimable, devenu sa deuxième famille, Herveline Riou doit tout d'abord oublier le climat hivernal pour s'adapter au climat équatorial. « Je suis blanche et j'aime le manioc » est un livre charmant, coloré des histoires passionnantes.

Il est écrit dans un langage simple et explicite, son style ne permet pas à l'œil de s'arrêter sur un chapitre précis.

D'origine bretonne, Herveline Riou vit depuis plus de 20 ans dans le lot en plein cœur du parc régional des Grands Causses. Issue d'une famille de voyageurs depuis des générations, elle s'éprend du Congo-Brazzaville après avoir parcouru l'Asie.

Prospère Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

V Club gagne six marches

Lanterne rouge après cinq journées du championnat, faute de résultat peu convainquant d'une part et du comportement antisportif des supporters d'autre part, V Club à enfin quitté la zone de relégation à l'issue de la sixième journée grâce à sa victoire face à l'AS Cheminot, 2-0.

L'équipe, qui accompagne cette année les Diabes noirs en coupe de la CAF grâce à son positionnement (meilleure équipe de la ville océane) la saison dernière à l'issue de la phase aller du championnat, quitte la 18^e place pour la 11^e avec 7 points. Les trois points gagnés face à Cheminots ont permis à V Club de gagner six marches au classement provisoire mais il reste à onze longueurs de Diabes noirs leaders du championnat (18 points).

Cette deuxième victoire de V Club rassure tant soit peu son public qui attend avec beaucoup d'impatience le match aller de la coupe de la CAF qui oppose le 6 février au Complexe sportif de Pointe-Noire V Club à Aqua-United du Nigeria. Mais trois jours avant ce derby entre deux équipes qui ne se connaissent pas, les V clubiens joueront leur dernier match test le 3 février contre Interclub dans le cadre de la 7^e journée du championnat national. Ce match permettra au staff technique de



V Club Mokanda «Today photo»

faire les dernières retouches avec l'ossature qui s'affiche désormais complète.

Soulignons que l'équipe du président Anatole Elenga a démarré le championnat avec 12 joueurs pour des raisons de signature de contrat entre le club et les joueurs. Mais cet effectif réduit,

la détermination des jeunes leur a permis de contenir les adversaires en réalisant une série de matches nuls contre une seule défaite face à Diabes noirs. Et depuis la cinquième journée, grâce à l'arrivée des titulaires, l'équipe quitte petit à petit l'état fiévreux pour nouer avec les victoires

dont la première contre Tongo FC à Brazzaville (1-2) lors de la 5^e journée. L'équipe a également perdu 2 points, retranchés par la commission de discipline pour le comportement antisportif de ses supporters.

Soulignons que le retard pris par certains joueurs pour s'engager

au championnat n'honore pas l'équipe qui représente la ville économique en particulier et le pays en général à la compétition africaine dès lors que ces matches de championnat permettent aux dirigeants de jauger le niveau de l'équipe et de corriger les failles.

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE * SOCIÉTÉ
POLITIQUE * ART, CULTURE, MEDIA
RÉFLEXIONS * INTERNATIONAL
SPORT



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PIERRE LECHANTRE

« Il est important d'avoir des joueurs motivés à l'idée de porter le maillot du Congo »

Actuellement en France, où il a programmé des rencontres avec les Diables rouges, Pierre Lechantre a accordé une interview aux Dépêches de Brazzaville. Franc et direct, le sélectionneur national y présente son staff technique, son calendrier de préparation pour les deux matchs face à la Zambie. Et envoie un message limpide aux binationaux qui hésitent à rejoindre les Diables rouges.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur Lechantre, quelle est la date de votre retour à Brazzaville ?

Pierre Lechantre : Je repars à Brazzaville le 10 février, après plusieurs jours de travail à Paris. J'étais au match du Paris FC hier soir (Ndlr : Paris-Clermont lundi soir), j'irai rencontrer les Rémois jeudi et j'ai aussi rendez-vous avec les Angevins et le Lavallois Malonga.

LDB : Il s'agit là principalement de joueurs qui évoluent déjà en sélection. Qu'en est-il des binationaux qui ne portent pas encore le maillot des Diables rouges ?

P.L : J'ai déjà rencontré Dylan Bahamboula car son profil est intéressant. Pour être honnête, il n'a pas eu la réaction que je souhaitais, c'est-à-dire de me dire : « Oui, je rêve d'être sélectionné ». Sa réponse a été : « Pour l'instant, je ne sais pas trop, je vais voir avec mes parents ». Bon, je prends acte. J'ai été le voir hier contre Clermont, à un poste d'attaquant qui n'est pas vraiment le sien. Il ne m'a pas vraiment impressionné, mais je n'oublie pas que c'est un jeune joueur.

LDB : Quelle attitude adopter face aux joueurs qui hésitent ?

P.L : Ce qui est important, c'est d'avoir des joueurs motivés à l'idée de porter le maillot du Congo. On peut comprendre qu'un joueur binationnel soit tiraillé entre le pays de ses parents et celui où il est né et a grandi. Mais, il ne faut pas que cela s'éternise. Je peux laisser un

peu de temps de réflexion, mais à un moment il faut trancher. Je ne veux pas me retrouver avec des joueurs convoqués qui ne viennent pas aux rassemblements, car c'est une perte de temps.

LDB : Lors de vos échanges d'informations avec la Fédération et votre staff technique, vous avez dû entendre parler des cas Jules Iloki et Brice Samba junior...

P.L : Oui. Pour Jules Iloki, j'ai eu de bons échos du FC Nantes où j'ai beaucoup de relais. Il a aussi un profil intéressant, mais doit déjà s'imposer dans son club, où il ne joue pas encore à chaque match. Pour le gardien de Nancy, je crois que c'est un problème auquel Claude Le Roy a déjà été confronté. Jusqu'à présent, il a dit non. Je vais peut-être lui redemander une ou deux fois et si c'est négatif, on tournera la page. Et on fera avec les bons gardiens qui sont en place.

LDB : En parlant de gardien, Christoffer Mafoumbi sort d'une année particulière durant laquelle il n'a joué qu'en sélection. Il a désormais un club et devrait avoir du temps de jeu et remplir les critères de sélection. Pour vous, y-a-t-il un dossier Mafoumbi ?

P.L : Pour moi, il n'y a pas de dossier Mafoumbi. Par contre, il y a peut-être une nécessité de le remettre plus ou moins en concurrence avec le gardien de l'AC Léopards, Barel Mouko. Je dois discuter avec ce dernier lors du stage des locaux. Il a certes un âge un peu avancé, mais il m'a fait une grosse impression contre l'Inter Club.

LDB : Lors de votre conférence d'intronisation, vous avez ciblé la principale faiblesse des Diables rouges ; la défense. Avez-vous des idées pour y remédier ?

P.L : Des idées, on en a toujours lorsque l'on est entraîneur. Après, il faut parvenir à concilier l'équipe en place à ses idées. C'est mon souci, car le calendrier est très, très serré : nous récupérerons les joueurs le 20 mars et on joue en Zambie le 23.



Le sélectionneur national apprécie les moyens mis en oeuvre par les instances du football congolais

Je n'ai pas de baguette magique, je ne vais pas tout changer en trois jours. Donc il va falloir discuter avec les joueurs pour voir ce qui peut être amélioré le plus simplement et efficacement possible avant ces deux matchs capitaux.

LDB : L'année 2016 est en effet un marathon, avec les éliminatoires de la CAN 2017 suivis de ceux du Mondial 2018 et une seule date Fifa amicale, le 15 août. Comment gérer ce paramètre ?

P.L : C'est un problème que tous les sélectionneurs doivent gérer. Dans notre cas, il faut se concentrer sur le mois de mars, qui déterminera la suite de notre parcours : avec ces deux matchs, on peut ouvrir en grand la porte de la CAN 2017...ou alors la fermer. Donc, je vais m'appuyer sur une organisation qui a porté ses fruits face à la Guinée Bissau, tout en l'améliorant, avec quelques joueurs locaux par exemple.

LDB : Avez-vous suivi le mercato des Diables rouges : Bifouma à Reims, Delarge et Litsingi en Turquie, Malonga en Italie ? Quel est votre ressenti ?

P.L : Je suis satisfait pour Thievy Bifouma, qui ne jouait pas beaucoup à Grenade. Pour être efficace, un attaquant doit jouer régulièrement, c'est donc un soulagement pour lui et la sélection. Pour les autres, je suis désolé, mais je ne suis pas encore au fait de tous les profils. Après

le stage des locaux, je reviendrai en Europe pour un travail de supervision et d'ici-là, j'aurai pu me pencher sur les bases de données.

LDB : Le ministère des sports a mis en place une cellule de détection et de supervision en Europe, qui est à l'origine de la venue de plusieurs joueurs comme Bifouma ou Dominique Malonga.

Etes-vous rentré en contact avec ses membres (Ndlr : Salomon Bambendzé et Fortuné Tabouna) ?

P.L : Pas encore, mais je vais le faire rapidement. Après, je suis un entraîneur qui croit ce qu'il voit, donc je dois superviser personnellement un joueur pour l'appeler. Mais bien entendu, les informations et facilitations seront les bienvenues.

LDB : Quel sera votre programme de supervision lors de votre retour fin février ?

P.L : Le calendrier sera chargé avec des matchs en France, Belgique et Angleterre. Nous irons avec Isaac N'Gata tandis que mon préparateur physique, qui est un ancien international en équipes de jeunes de la Tunisie, se rendra au Maroc. J'apprécie que la Fédération congolaise me donne toute latitude pour le faire, car tous les sélectionneurs n'ont pas forcément l'occasion de le faire.

LDB : Quelle est la composition de votre staff ?

P.L : Je travaille d'ores et déjà en

étroite relation avec mon adjoint, Isaac N'Gata, qui était déjà dans le staff de Claude Le Roy. J'ai également fait venir le préparateur physique tunisien avec lequel je travaille depuis plusieurs années, Aymen Hbibbi. Il sera là dès le 10 février pour faire le point sur l'état physique des joueurs sélectionnés. Ensuite, il y a l'entraîneur des gardiens, dont j'ai oublié le nom, je le confesse (ndlr : Mahoungou Ngot).

LDB : Vous avez été DTN au Cameroun : la formation ou poste formation des techniciens congolais fait-elle partie de vos prérogatives au Congo ?

P.L : C'est mon souhait, oui. La priorité est évidemment d'avoir des résultats avec l'équipe fanion, mais j'aimerais également pouvoir apporter mon expérience et mon savoir-faire sur la formation et la détection. Lors de précédentes interviews, j'ai émis le souhait que l'on profite des infrastructures et des centres de formations en place à Brazzaville pour jeter les bases d'un travail de fond sur les 15, 17 et 19 ans. Le Congo se doit participer régulièrement aux compétitions de jeunes pour préparer les générations suivantes.

LDB : Vos prérogatives contractuelles se limitent-elles à l'équipe A ou vous serez amené à travailler sur les autres équipes nationales ?

P.L : En tant qu'entraîneur de l'équipe première, je vais être amené à voir ce qui se fait dans les autres équipes. Je souhaite que cela se fasse en bonne entente avec les techniciens en place. Lorsque les matchs de mars seront passés, je proposerai un plan de travail à moyen et long termes pour exploiter les talents locaux.

LDB : Pour finir, la durée de votre contrat varie selon les sources : 24, 28 ou 30 mois. Qu'en est-il exactement ?

P.L : J'ai signé un contrat de 30 mois, c'est-à-dire jusqu'à la Coupe du monde 2018.

Propos recueillis par Camille Delourme

VENTE DU TERRAIN D'ETOILE DU CONGO

Eba et Dinga démentent d'être les auteurs

Le camp d'Emilienne Lekoundzou et celui d'Hamadi se rendent coup pour coup afin d'éclairer l'opinion sur la vente ou pas du terrain de handball de l'Etoile du Congo.

Le 30 janvier, répondant aux accusations formulées par Mme Lekoundzou, Sylvain Raphael Eba qui avait acquis ce terrain pour le compte de l'Etoile du Congo a mis quiconque au défi sur une vente supposée. « Nous n'avons jamais vendu ce terrain. Nous mettons quiconque au défi. Le terrain n'est jamais vendu. Bientôt on va inaugurer le stade et le permis de l'Etoile du Congo sera remis devant tout le monde », a souligné Sylvain Raphael Eba au cours d'un point de presse qu'il a co-animé avec Dominique Dinga. Dans leur mise au point, les deux présidents des sages ont reconnu avoir agi en faveur de l'Etoile du Congo par la signature d'un protocole avec la société Montecristo

dont ils estiment gagnant-gagnant. La société a occupé le rez-de-chaussée et le premier niveau pour la construction de ses locaux de commerce. Les autres niveaux reviennent à l'Etoile du Congo pour la construction des bureaux et des dortoirs ainsi que le stade. Mais le permis d'occuper qui porte le nom de la société est une goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Et à Dominique Dinga de répondre : « Le blanc est allé payer les droits à la Mairie pour régulariser la situation du terrain. Il a le permis d'occuper au nom de la société pour lui permettre d'avoir un titre foncier et un crédit à la banque pour financer les travaux. Après quand le chantier sera livré, on s'appuiera sur

le contrat pour faire le partage. Nous n'avons pas fait un acte de vente. S'il y a vente c'est au niveau de la Mairie. Nous avons agi au bénéfice de l'Etoile du Congo. Elle sera le premier club congolais à disposer de son propre terrain », a-t-il indiqué. Sylvain Raphael Eba a appuyé que, les blancs n'ont su que payer ce que l'Etoile du Congo devrait à l'Etat puisque l'équipe ne disposait d'aucun document qui attestait que le terrain lui appartenait.

Ils ont par la même occasion rejeté la thèse selon laquelle la mairie avait fait un don de ce terrain à Etoile du Congo en 1970. « Jusqu'en 1980, Etoile du Congo s'entraînait au Drapeau Rouge, l'actuel Lycée Chaminade. Quand les joueurs s'entraînaient l'après-midi, les élèves ne suivaient plus les cours et tout le monde venait voir les joueurs. Il fallait que l'Etoile du



Dominique Dinga et Sylvain Raphael Eba pendant le point de presse (Photo Adiac)

Congo sorte du Lycée Chaminade pour faciliter la réussite des élèves à la demande du président de la République. En tant que deuxième personnalité de la mairie, le maire m'a confié la mission de chercher un terrain pour Etoile du Congo. Un certain temps, l'Etat a repris ce terrain en y installant un grillage métallique », a commenté l'ancien président général du club de 1980 à 1986.

Dominique Dinga a quant à lui, souligné que si la mairie de Brazzaville avait fait un don du terrain à Etoile

du Congo, l'équipe devrait avoir un acte de notification et d'attribution ou encore le contrat signé avec la mairie pour les modalités de paiement avant le permis d'occuper. « Nous n'avons pas tous ces documents et en conséquence le terrain appartient à l'Etat et nous l'avons occupé illégalement », a-t-il précisé. Sur la convocation de l'Assemblée générale, les deux présidents des sages ont souligné que selon Hamadi Baba dont le mandat court jusqu'en janvier 2017 n'a le droit de la convoquer.

James Golden Eloué